En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 20 NOVEMBRE 1946 — No 1

OBSERVATOIRE

Une idole démasquée

Sous ce titre, la **Revue Dominicaine** du mois de novembre, nous apporte la traduction d'un article qu'un monsieur E. Willcock a publié dans le magazine américain, **The Torch.** Il y dénonce, non sans ironie, une maladie moderne, le souci excessif de la santé. On en lira avec plaisir quelques extraits.

"Il saute aux yeux que le souci de la santé tient aujourd'hui trop de place. Beaucoup s'en inquiètent au point de la détruire. On peut comprendre qu'une personne ayant déjà un pied dans la tombe s'efforce d'empêcher l'autre d'y glisser. Mais aujourd'hui nous voyons des gens en parfaite santé se préoccuper plus que de tout le reste de leur santé!

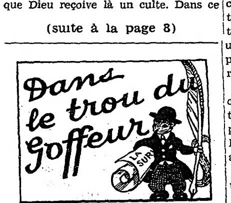
"Parmi ces harpagons de la santé se rencontrent deux types dont l'attitude s'oppose. L'un d'eux ne cesse d'inventorier la grosseur de ses biceps, l'excellence de sa vision, ou, si c'est une femme, l'éclat de ses dents, l'ondulation de ses cheveux. Quelle gloire en tout cas d'être toujours aussi dispos qu'un crin-crin! L'autre espèce d'harpagon de la santé est cette créature hypocondriaque qui inspecte tous les couloirs secrets de sa fressure pour prendre note du moindre dérangement.

"D'une part, nous avons Jeanne Vitamine qui, avide de soleil et d'éblouissement, encombre les plages de sa corpulence, pendant que son père et mère, âgés et rhumatisants, portent tout le poids de la vulgaire besogne. De l'autre, c'est Mme Bromure qui passe les meilleures années de sa vie à soigner un cancer imaginaire, tandis que son mari gagne de vrais ulcères au régime des repas qu'elle lui sabote, sans compter que les enfants sont plus informés du fonctionnement interne de maman que de la vie intérieure du Saint-Esprit.

"J'appelle ce souci excessif de la santé une mystique, parce qu'il repose non sur la raison, mais sur une foi. Il procède de cette croyance idiote que la santé doit être cultivée, servie et adorée, comme une fin en soi.

"Un homme est comparable à un château, ou mieux encore, à un temple. Beaucoup de choses vont leur train dans ce temple, mais l'essentiel, c'est que Dieu reçoive là un culte. Dans ce

(suite à la page 8)



Je reçois parfois des lettres bien consolantes, de petites lettres pleines d'admiration et de tendresse pour le "cher", le "gentil", le "bien-aimé" petit goffeur. La plupart du temps, ce sont de vrais billets doux.

Il m'en passe des chaleurs
dans les coulisses du coeur.

J'en ai reçu une, avant-hier, adressée à Monsieur le Goffeur. Si j'étais fier de ce Monsieur, écrit tout au long. Mais j'avais comme un pressentiment que quelque chose n'allait pas. Mes petites griffes tremblaient pourtant d'émotion en brisant l'enveloppe. Ce fut un désappointement, comme si ma Dulcinée avait refusée ma demande en mariage. A la place de ces petits mots qui me tournent le coeur, il y avait une découpure de journal.

En haut, c'était écrit: retardé par la censure.

En bas: qu'en pense le goffeur?

Au milieu: une histoire mielleuse.

La voici:

* * *

Ottawa. — Un ours de 150 livres qui allait, la nuit, visiter les ruches de l'honorable premier ministre, à la maison d'été de celui-ci, a payé de sa vie son goût trop prononcé pour le miel. L'apiculteur de M. King tendit un piège et maitre Martin, la gueule encore débordante de délicieux miel, s'y prit la patte. L'apiculteur abattit le gourmand de trois coups de carabine. M. King l'a félicité chaleureusement.

* * *

Qu'en pense le Goffeur?

Pour ne pas parler des ours fédéraux et du miel des contribuables, il pense que M. King aime le miel bien plus que les ours.

* * *

D'une jeune étudiante, je reçois une autre découpure, accompagnée de toutes sortes de questions sur mon âge, mes occupations, mon salaire, etc., et auxquelles je ne puis répondre.

Fort-Collins, Colorado. — Un petit ours a pénétré en pleine nuit dans le dortoir d'un pensionnat de jeunes filles. Celles-ci, effrayées, commencèrent à fuir en tout sens et l'une d'elles courut au téléphone avertir la police. Après un moment, elles se dirent que l'animal semblait avoir des intentions pacifiques. Elles s'approchèrent et. . . le caressèrent.

Hollywood a immédiatement envoyé ses hommes sur place pour tourner un film qui sera intitulé: jeunes gens modernes.

* * *

Un admirateur, cette fois, qui signe: "Canadien pure laine", me fait parvenir cette nouvelle.

New-York. — Sept béliers provenant de fermes canadiennes ont été expédiés à la Nouvelle-Zélande, réputée pour ses beaux troupeaux de moutons. Ils étaient accompagnés de quatre béliers venant de la Grande-Bretagne. Aussitôt embarqués sur le bateau, les béliers canadiens ont été étampés: Made in Britain.

Pas d'autres commentaires.

* * *

Et voici une histoire trop plus qu'humaine que j'ai trouvée moi-même en bas de la dernière page de ma Gazette:

"Avant de me marier, je parlais et ma femme écoutait. Depuis que nous sommes mariés, elle parle et j'écoute. Et maintenant, nous parlons tous les deux et les voisins écoutent.

Et le goffeur itou.

Le Goffeur.

Le Conseil Supérieur de la Coopération fermement opposé aux lois de taxation

Québec. — A la fin de leur congrès qui portait sur les finances de coopératives, les membres du Conseil supérieur de la Coopération ont adopté les résolutions suivantes:

1.—"Les coopérateurs réitèrent leurs protestations énergiques contre le principe de la taxation des coopératives, et demandent au Conseil Supérieur de la Coopération de continuer son travail dans ce domaine, surtout en ce qui concerne la clause d'imposition de 3 p.c. du capital employé.

2.—Le Conseil supérieur est prié de favoriser, par tous les moyens à sa disposition, des rencontres avec les dirigeants du secteur des caisses populaires et les dirigeants des autres secteur coopératifs intéressés, pour chercher ensemble des solutions au problème des finances;

3.—Le Conseil supérieur est prié de convoquer, le plus tôt possible, la réunion d'un comité formé de représentants des caisses populaires, des mutuelles-vie et des coopératives d'habitation, dans le but de rechercher les meilleures solutions au problème d'organisation et d'administration des coopératives d'habitation;

4.—Le Conseil supérieur est prié de continuer ses démarches, en vue d'obtenir des amendements à la loi des Syndicats coopératifs, et à la Loi des Sociétés coopératives agricoles, particulièrement en ce qui concerne le statut des femmes mariées, le pouvoir d'emprunt et le transport.

5.—Il est résolu qu'un comité soit formé immédiatement dans le but d'étudier la meilleure façon de faire disparaître la confusion qui existe présentement au sujet de la signification du terme "capital privilégié", et de concilier les points de vue légal, fiscal et administratif, de manière à permettre aux coopératives d'obtenir plus facilement du crédit des caisses populaires;

6.—Il est résolu que, pour la protection et des caisses populaires et des coopératives, les prêts faits aux coopératives par les caisses populaires soient approuvés au préalable par la Fédération des Caisses, ou l'union régionale des caisses populaires;

7.—Il est résolu que le travail d'éducation soit intensifié dans tous les secteurs, pour amener tous les coopérateurs à financer leurs coopératives par une souscription plus abondante de capital social, et par la constitution de réserves suffisantes;

8.—Les coopérateurs souhaitent que chaque secteur organise un service destiné à informer ses coopératives sur les problèmes d'impôt, et à les aider dans la préparation des rapports à présenter au ministère du Revenu;

9.—Il est résolu que chaque coopérative de la province s'engage à verser annuellement au Conseil supérieur de la Coopération, une contribution généreuse, déterminée d'après ses possibilités financières, et que chacun des congressistes s'engage à faire exécuter cette résolution par sa coopérative;

10.—Les coopérateurs recommandent l'étude de la formule coopérative appliquée au domaine de la santé, et demandent au Conseil supérieur d'étudier la constitution et le fonctionnment des Services de Santé de Québec, et de reconnaitre les dits Services de Santé de Québec comme une organisation coopérative.

Le rôle de l'argent

Dans l'allocution qu'il a prononcée à la séance de clôture, le R. Père Lévesque, doyen de la faculté des Sciences sociales de l'université Laval a déclaré:

"Dans un monde où l'argent est considéré trop souvent comme une matière dont il faut se plier à toutes les exigences, il est bon de constater que les coopérateurs savent considérer ce même argent comme un serviteur. Certains ont pu croire que le mouvement coopératif affichait des tendances plutôt matérialistes, du fait que le thème du présent congrès portait sur les "Finances coopératives". Au contraire, il affiche plutôt un réalisme sain. L'argent est un instrument et un outil, et il faut savoir s'en servir. C'est précisément cette façon de faire servir le capital qui a été étudiée au cours des trois derniers jours, et cette étude s'est faite à la lumière des principes coopératifs".

M. Drew tient à la conférence

Toronto. — **Le premier ministre Drew, d'Ontario, a dit à la suite d'un caucus du parti progressiste-conservateur ontarien, que son gouvernement croit encore que la conférence fédérale-provinciale, ajournée indéfiniment le printemps dernier, devrait être convoquée de nouveau.**

"Nous avons donné ce que nous croyons être de très fortes raisons pour cela, a-t-il dit, et nous croyons que rien n'est survenu depuis qui puisse changer le cours des choses. Nous avons assisté à une série de conférences et nous serons heureux, n'importe quand, de participer à une reprise de ces conférences en vue de discuter en détail n'importe lequel des sujets intéressés."

La langue française chez nous

"Au Canada, la langue française n'est pas et ne sera jamais une langue étrangère entre plusieurs. C'est la langue d'une minorité puissante et grandissante de notre peuple, et l'une des deux langues officielles du pays. Il n'est pas concevable qu'on puisse l'éliminer. Si une telle politique était possible en 1759, elle est maintenant vouée à un échec certain."

"Nous devrions savoir nous enorgueillir du haut fait extraordinaire de nos compatriotes de langue française, qui ont su conserver leur religion et leur langue pendant deux cent ans sans aucun appui extérieur, tout en se multipliant presque par cent."

Stewart C. Easton, dans le **Saturday Night** du 12 oct.

Une autre semaine

Toronto. — La semaine de la santé aura lieu au Canada dans la semaine du 2 février. C'est ce qu'annonce la Ligue de la Santé du Canada. Le jour de l'hygiène nationale sera le mercredi 5 février.

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a rejeté les propositions fédérales

Halifax. — "Les propositions financières du gouvernemnt fédéral, dans leur forme actuelle, sont inacceptables pour le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse", a déclaré vendredi dernier le premier ministre de cette province, M. Angus MacDonald.

Il a ajouté que son gouvernement est en train de préparer des contre-propositions à l'intention des autorités d'Ottawa, mais n'a pas indiqué quelles seraient les nouvelles suggestions.

Le premier ministre a fait sa déclaration à l'issue d'un caucus libéral, jeudi dernier. Quelque temps auparavant, le cabinet provincial, après une réunion de quatre jours, en était arrivé à une "opinion unanime", et peu favorable, sur les propositions fédérales.

"Ni les propositions primitives, avec leurs amendements subséquents, ni l'offre qu'impliquait le discours sur le budget de M. Ilsley, ne peuvent satisfaire entièrement le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse", dit le premier ministre. M. MacDonald a cependant exprimé l'espoir que les deux administrations, fédérale et provinciale, en viennent à trouver un "terrain d'entente", pour le remplacement des accords financiers du temps de guerre, dont la résiliation est fixée au 30 novembre.

Jusqu'à présent, trois provinces sont tombées d'accord avec Ottawa: Nouveau-Brunswick, Manitoba et Saskatchewan. Les nouvelles ententes doivent durer 5 ans, et remplacer celles de 1942, par lesquelles toutes les provinces avaient accepté de céder au fédéral les impôts sur les revenus personnels et des corporations, en retour d'octrois basés sur les sommes perçues en taxes en 1941.

Dans le discours du budget, M. Ilsley demandait aux provinces d'abandonner à Ottawa le champ de l'impôt sur les revenus personnels. Pour ce qui est de l'impôt sur les revenus des corporations, Ottawa offrait de percevoir, à l'intention des provinces, une taxe uniforme de 5 p.c. Le fédéral paierait ensuite à chaque province une somme de $15 per capita, ou à peu près, selon la valeur totale de la production du pays. Si la Nouvelle-Ecosse ne s'entend pas avec Ottawa avant la fin du mois, elle pourra recevoir de nouveau l'impôt sur le revenu personnel.

M. Ilsley a exprimé l'opinion, devant un groupe de libéraux à Halifax, qu'on en arriverait à trouver un terrain d'entente entre le fédéral et les provinces. "La chose sera possible, dit-il, lorsque chaque partie comprendra les raisons de l'autre; et j'ai des raisons de croire que la Nouvelle-Ecosse et Ottawa en viendront à un accord satisfaisant pour chacun".

Pour faire entendre les députés

New-York. — Le président de la Chambre des communes canadienne, le Dr Gaspard Fauteux, et M. Arthur Beauchesne, greffier de la Chambre, ont étudié le système amplificateur qu'on utilise aux séances des divers Comités de Lake Success et l'ont suggéré au Parlement canadien. Ils se sont dit intéressés au fait que chaque délégué a un microphone sur son bureau, et un système de traduction qui permet à chaque délégué d'entendre le discours dans sa propre langue.

La disparition des trésors polonais: une "affaire montée" par un mauvais acteur

Ottawa. — Le "Canadian Register", organe catholique anglais du Canada, vient de publier un article où se manifeste de l'indignation pour "cette mise en scène mélodramatique montée par le representant diplomatique au Canada d'une puissance étrangère" à propos de la prétendue disparition de trésors artistiques polonais.

Ce journal considère que ledit représentant diplomatique a attaqué l'Eglise catholique canadienne, et celle du Québec en particulier. Ce diplomate n'est autre que le représentant du gouvernement provisoire polonais de Varsovie, le Dr Alfred Fidekiewicz.

S'il y a quelque chose de sensationnel, dit le "Register", il faut commencer par dire que ce n'est pas cette "disparition", qui n'a jamais eu lieu, mais le "mélodrame journalistique" monté par le groupe du Dr Fiderkiewicz.

Les faits

L'organe des catholiques anglais désire exposer les faits exacts. D'abord, dit-il, le Dr Fiderkiewicz sait parfaitement, depuis le mois de mai dernier, qu'aucun trésor n'a jamais disparu, et que les coffres, aujourd'hui fameux, ont changé de gardiens tout simplement. Le docteur a même admis connaitre les personnes chargées de cette garde.

Peu de temps après son arrivée au Canada, en mai dernier, le docteur a convoqué M. Swierz-Zaleski, chargé de la garde par l'ancien gouvernement polonais en exil, et son assistant, M. Joseph Polkowski. Il leur a demandé de remettre les trésors au régime polonais actuel, dirigé par l'ancien officier du Comintern, M. Beirut. M. Polkowski a alors refusé de collaborer avec ce gouvernement, tandis que le Dr Swierz-Zaleski acceptait un emploi à la légation de Varsovie à Ottawa, mais refusait tout de même de transférer les trésors. Voilà l'histoire en résumé.

Commerages de presse

Il n'y a donc aucune raison, le soir du 6 novembre, pour que l'envoyé du gouvernement, de Varsovie, à l'occasion d'une réception à la vodka offerte aux journalistes, parle de vol, d'enlèvement, de mystérieux mots de passe, de bizarres bonshommes "à tumeur derrière l'oreille", de monastères aux caves envahies par fraude, de soeurs trompées, de moines félons, et de tout l'appareil de ce grotesque mélo. Quelle aubaine, naturellement, pour des journalistes, qui ont sans doute un peu brodé sur l'affaire. Il faut dire que l'accréditation officielle du Dr Fiderkiewicz auprès d'Ottawa était de nature à les mettre en confiance.

Indirectement, et peut-être même directement, les plus hautes autorités se trouvaient impliquées dans l'affaire, toujours selon les journaux. Les fils télégraphiques transmettaient fiévreusement la nouvelle de ce "scandale" à l'étranger, quelques heures à peine après la réception à la vodka.

Le ministre de Varsovie est même allé jusqu'à donner aux journaux des extraits, relatifs à cette affaire, de sa correspondance avec le cardinal Villeneuve. La nouvelle s'est même répandue que de "mauvais gardiens du trésor" en avaient fait don à l'Eglise du Québec. D'aucuns prétendaient que les coffres étaient déjà en route pour le Vatican.

Il doit s'expliquer

Heureusement, l'avidité même des journalistes, leur empressement à connaître la vérité, eurent bientôt pour effet d'obliger le "Dr" à s'expliquer.

Après enquête, le "Canadian Register" a découvert que le journaliste qui avait questionné le Père rédemptoriste d'Aylmer, Qué., ne parlait que l'anglais, candis que le Père ne parlait que le français. Ce dernier a dit au reporter que la seule chose qui ait été confiée à la garde du monastère était une vieille lampe de sanctuaire donnée par un certain M. O'Neill, et conservée dans quelque grenier. Le journaliste anglophone comprit que le couvent abritait une partie des trésors polonais! Comment peuvent naitre les fables!

Et la vérité est que les trésors polonais sont toujours conservés aux endroits où le Dr Fiderkiewicz sait qu'ils sont, depuis le mois de mai dernier. C'est à se demander pourquoi on a provoqué tout ce sabbat dans la presse, du Canada et de l'étranger, et compromis sans vergogne l'Eglise catholique dans cette fantaisiste histoire . . .

Un mauvais diplomate

Dans un éditorial du même numéro, le "Register" réclame le rappel du ministre polonais à Ottawa, le Dr Fiderkiewicz. L'éditorial soutient que ou bien le Dr poursuit un but déterminé qui est de discréditer l'Eglise catholique, ou bien il est absolument incompétent, ignorant du protocole, sans aucun bon goût ni bon sens. Dans aucun cas, il ne peut occuper u nposte auprès du gouvernement canadien.

Films canadiens au Mexique

Ottawa. — L'Office national du Film du Canada a signé un nouveau contrat de trois ans avec la firme de producteurs et de distribution de films mexicains, Clasa Films Mundiales. La nouvelle a été annoncée par Mme Irene Baird, représentante de l'Office à l'ambassade canadienne à Mexico, venue au Canada au sujet de cette affaire. La firme Clasa Films Mundiales distribue des films à 1,600 cinémas au Mexique et en Amérique latine.

Conseils du pape aux cultivateurs

Cité du Vatican. — Sa Sainteté le Pape Pie XII, parlant aux délégués de la Confédération nationale des agriculteurs d'Italie, a demandé aux membres de cette organisation de résister à toute tentative de révision démagogique de la propriété rurale.

Le Souverain Pontife parlait dans la Salle des Bénédictins, et son allocution a été irradiée par les postes de radio du Vatican et de l'Italie. Il a dit que la santé de la nation dépend des agriculteurs, et leur a conseillé de ne pas abandonner leurs terres pour la ville. Que l'église demeure le coeur du village, a dit le Pape.

"Le cultivateur représente également la plus saine institution de la propriété privée, parce que, vu son contact direct premières de Dieu pour l'humanité". avec la nature, il répond aux intentions

Enfin, le Pape a demandé aux parents de ne pas envoyer leurs enfants trop tôt aux travaux des champs, en négligeant de les envoyer à l'école et de les instruire dans la foi catholique. "Cette instruction est de la plus extrême nécessité", a dit Sa Sainteté.

Elections en Pologne

Varsovie. — La Pologne tiendra sa première élection générale, le dimanche 19 janvier 1947, a annoncé le gouvernement.

Le présidium du Conseil National du Parlemnt a fixé cette date en vertu d'une loi électorale adoptée le 22 septembre dernier, en dépit de l'opposition du Parti Paysan qui a prétendu que cette loi priverait des milliers de citoyens de leur droit de vote. Dans des notes transmises à la Pologne, le 20 août, les Etats-Unis et l'Angleterre ont demandé à la Pologne de veiller à assurer la liberté de scrutin.

L'établissement sur les terres est nécessaire à notre survivance

La campagne demeure le grand réservoir de nos forces physiques et morales

A l'ouverture du congrès national de colonisation qui s'est tenu à Boucherville, près Montréal, les 11, 12 et 13 novembre, le R. P. Papin Archambault, s.j., président des Semaines sociales du Canada et directeur de l'Aide à la Colonisation, a fait un exposé de principes dont nos lecteurs trouveront ci-dessous le texte intégral.

Que la Providence ait donné au peuple canadien-français une mission à accomplir, un rôle d'apôtre à jouer en terre d'Amérique, il faudrait être aveugle pour le nier.

Les origines de la Nouvelle-France, si profondément imprégnées de surnaturel, la fondation en particulier de Ville-Marie, où se manifeste nettement le dessein apostolique, nous apportent des preuves évidentes de ce fait capital.

La conquête anglaise ne change rien aux vues de Dieu sur nous. Elle vient, au contraire, les confirmer en marquant notre peuple du sceau de l'épreuve, signe infaillible de prédilection divine, et en permettant à l'Eglise, par le rôle que jouent alors ses ministres, de resserrer ses liens avec la jeune nation qu'elle avait contribué à implanter sur la terre canadienne, de l'orienter davantage vers sa haute mission.

Or à cette mission, que nous impose la volonté même de Dieu et que nous ne pouvons négliger sans nous rendre coupables d'une abdication nationale, susceptible de terribles châtiments, la colonisation est intimement liée. On peut même affirmer qu'à l'heure actuelle une colonisation intensive est absolument nécessaire pour assurer à notre peuple les qualités et les ressources qui lui permettront de survivre et d'accomplir cette mission.

La tâche gigantesque de christianiser ce continent, d'y établir le règne de Dieu, d'y faire rayonner sa doctrine et sa loi, exige en effet un peuple:

1.—fortement attaché au sol,
2.—fidèle aux enseignements de l'Eglise,
3.—croissant sans cesse en nombre, en influence.

Attachement au sol

A notre époque de communications faciles, où les distances ne comptent plus, où les frontières même cessent souvent d'exister, les migrations massives sont devenues choses courantes. L'industrie transporte les hommes de ville en ville, voire de pays en pays. Les conditions économiques défavorables contribuent aussi à ces déplacements de masse, même dans les campagnes. Ainsi se disloquent et s'affaiblissent les peuples. L'idéal les fuit. Ils ne sont plus capables d'aucune tâche généreuse. Le nôtre en sait quelque chose qui a perdu ainsi des millions de ses membres et rendu plus difficile l'accomplissement de sa mission.

Pour combattre cette saignée mortelle et grouper notre population en un faisceau intangible et puissant, il n'y a qu'un remède: l'attachement au sol, mais à un sol qui puisse nourrir ses habitants, qui offre aux jeunes, si nombreux soient-ils, des possibilités de gagner leur vie et de fonder un foyer. Ces possibilités, vous les chercherez en vain dans nos vieilles paroisses agricoles quand la plupart des familles comprennent quatre, cinq, six gars vigoureux, désireux de s'établir. Ce sont les terres neuves, grâce à une colonisation intense et rationnelle, qui pourront recevoir cette belle jeunesse, la grouper autour du clocher, en faire naître des familles saines, prospères, contentes de leur sort, capables de continuer la lignée des ancêtres et d'assurer la survivance de leur nationalité et la réalisation de son idéal.

Fidélité aux enseignements de l'Eglise

Mais la mission apostolique confiée à nos aïeux demande plus qu'un peuple stable, rivé au sol; elle requiert aussi un peuple profondément chrétien, qui ne se laisse pas déformer par le matérialisme ambiant ou détourner de sa tâche par l'attrait des plaisirs et des richesses. La doctrine du Christ est austère. Pour la prêcher aux autres et lui gagner des adeptes, il faut d'abord la vivre soi-même à l'exemple de nos pères pour qui elle fut la sève généreuse d'où jaillirent ces vertus qui ont longtemps caractérisé notre nationalité et lui permirent d'exercer à travers tout le pays un apostolat fécond.

Sans vouloir médire des citadins et ne voir en eux que des païens — il y a d'excellents chrétiens dans les villes — il faut bien avouer que celles-ci favorisent peu une existence vertueuse et que la campagne demeure le grand réservoir de nos forces morales, la pépinière où grandissent, à l'abri des vents mauvais qui soufflent dans les centres urbains, des catholiques convaincus chez lesquels s'épanouissent les qualités foncières de notre groupe ethnique.

De 68 pour cent qu'elle était il y a cinquante ans, notre population rurale est tombée à 32 pour cent (statistique de 1941). Je ne dirai pas que ces chiffres s'appliquent aussi à notre vie morale et que le nombre des bons chrétiens a suivi la même courbe descendante, mais il n'en est pas moins vrai que cet exode des campagnes nuit à la pratique de la vertu et que si tous les ruraux qui gagnent la ville n'abandonnent pas nécessairement leur religion, chez la plupart cependant, surtout chez les jeunes, les moeurs, puis souvent la foi, se ressentent des tentations auxquelles les expose leur nouveau milieu. La trempe chrétienne qu'avaient leurs pères et qu'ils auraient gardée en restant sur la terre, on ne la retrouve pas en eux.

Qu'on facilite au contraire leur établissement dans les pays neufs, qu'on les intègre dans le cadre paroissial, avec un prêtre pour les encourager, les soutenir, leur fournir les secours de la religion, et c'est une génération de fervents catholiques qui lèvera sur ce sol où, loin des courants pervers, ils grandiront dans l'attachement au Christ et le zèle pour l'extension de son règne.

Accroissement en nombre et en influence

Peuple stable, peuple chrétien, est-ce suffisant pour survivre et remplir la mission assignée à notre nationalité?

Sur un territoire qu'occuperait seul notre groupe ethnique, peut-être; sur cette terre canadienne où nous sommes constamment battus en brèche par un autre groupe, plus nombreux et trop souvent hostile, non. Il nous faut, en outre, nous développer, grandir, accroître notre nombre et par là notre influence.

Au Parlement fédéral, par exemple — la grande arène où nos droits devraient être vigoureusement défendus — c'est le chiffre de notre population qui détermine le nombre des représentants de notre province, et aussi par proportion, des autres provinces. De même l'augmentation de nos diocèses — et cela compte à Rome où toutes les influences ne s'exercent pas en notre faveur — suit l'augmentation des fidèles.

Dans le seul Abitibi québecois il y aurait, d'après le calcul d'experts en la matière, quinze millions d'acres de terre arable inoccupés permettant la fondation de 92,000 établissements agricoles, de quoi constituer au moins 400 paroisses, ce qui donnerait quinze comtés et quatre ou cinq diocèses nouveaux. Et le nord de l'Ontario, et les nombreuses terres disponibles dans les provinces maritimes et les vastes provinces de l'Ouest!

Nous sommes menacés d'une nouvelle vague d'immigration. Elle ne nous apportera pas des hommes de notre foi et de notre langue. Voulons-nous ne pas être submergés par elle, résister à ses flots, nous les assimiler même et les faire servir à notre cause? Il faut nous emparer au plus tôt de tous ces espaces agricoles où nos cultivateurs, habitués au climat, au sol, à la culture de notre pays, auront tôt fait de créer des régions prospères pourvu que l'Etat, conscient de ses devoirs, veuille bien leur apporter une aide efficace.

Une déclaration pontificale

Cette expansion des peuples, par la colonisation, l'Eglise l'a toujours reconnue et recommandée. Pour ne citer

(suite à la page 8)

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

J.-M. Bosser, Rycroft, Alta

Mme B. St-Martin, Legal, Alta

Odilon Roy, Spirit River, Alta

Yvon Bordeleau, Fort Kent, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 15 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an: Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 20 NOVEMBRE 1946

A l'occasion d'un anniversaire

Notre journal entre, cette semaine, dans sa dix-neuvième année. Avec fermeté et confiance, il s'achemine vers ses "noces" d'argent qu'on ne manquera pas de célébrer avec éclat. On rappellera alors, sans doute, les difficultés du début, les mérites des fondateurs et des premiers rédacteurs; on racontera les épreuves par où notre journal a passé et dont il est sorti heureusement.

En attendant, nous voudrions profiter de l'anniversaire de cette semaine pour exprimer tout haut quelques réflexions, au bénéfice du journal lui-même et de ses lecteurs. Nous pouvons en parler d'autant plus librement qu'il ne s'agit pas d'une entreprise privée ou financière, mais d'une oeuvre commune,—l'oeuvre de tous.

Les intentions des fondateurs n'ont jamais été douteuses. Par la création d'un journal, ils voulaient donner aux Franco-Albertains un moyen de faire connaître leurs légitimes aspirations, de défendre leur religion, leur langue et leur culture, d'appuyer toutes leurs oeuvres de survivance. On l'a dit avec justesse: la presse, c'est l'oeuvre qui "accote" toutes les autres.

Nous croyons que notre journal n'a pas trop mal répondu aux désirs et aux espérances de ses fondateurs.

* * *

Au point de vue religieux, il s'est appliqué à donner à l'enseignement et aux directives des papes la plus large diffusion possible. A maintes reprises, il a rappelé leurs avertissements concernant les doctrines dangereuses qui menacent, de nos jours, l'intégrité de la foi chrétienne, la sainteté du mariage, les libertés essentielles de l'homme, la pureté des moeurs. Il ne s'est pas privé, à l'occasion, de les commenter, de montrer l'impérieuse nécessité d'en tenir compte. Il en a usé de même avec les lettres des évêques, fussent-ils étrangers à notre pays, qui avaient une importance, une portée générale, ou qui contenaient pour nous des directives pratiques.

On n'imagine pas que la **Survivance** va se départir de cette ligne de conduite.

Plus que jamais, dans un monde qui a perdu la boussole, qui ne sait plus où donner de la tête, qui est prêt à accepter toutes sortes de doctrines nouvelles, même les plus absurdes et les plus malfaisantes, nous avons besoin de lumières sûres, de lumières qui ne trompent pas. C'est dans l'enseignement de nos autorités religieuses que nous pouvons aisément les trouver. Il est vrai que ces autorités n'ont pas l'habitude de parler dans le secret, de tenir cachées les directives destinées à tous les fidèles. Encore faut-il accorder à celles-ci la diffusion qu'elles méritent et qui leur est nécessaire.

Pour le reste, nous pensons que les curés sont plus capables que nous de faire leur prône et leur sermon du dimanche.

* * *

Dans le domaine national, la **Survivance** s'inspire des principes de vérité et de justice qui doivent diriger toute action humaine, individuelle ou collective. Elle ne croit pas nécessaire de dépenser une partie de ses énergies à rappeler et à défendre des droits qui ne sont attaqués par personne et que personne ne songe à violer. Cette attitude lui semble parfaitement inutile et ridicule.

Mais elle continue de défendre avec ferveur, avec fermeté, les droits méconnus et bafoués; sur cette terre albertaine, les droits des Canadiens français.

Ces droits existent, ils ne sont pas des chimères, même si le fanatisme a cru les supprimer par certains textes de loi. Ils sont inscrits dans l'histoire et dans un nombre considérable de faits présents qui affirment officiellement le caractère bilingue du Canada, de tout le Canada. Les Canadiens français ont, pour leur langue et leur culture, des droits égaux à ceux de leurs compatriotes anglo-saxons. Ces droits étant grossièrement niés par des gens plus épris d'assimilation que de respect, plus assoiffés de domination que de justice, il est de notre devoir, dans toute la mesure de nos moyens, de les défendre.

Nous ne sollicitons aucun privilège, aucune faveur. Nous demandons seulement qu'on nous laisse vivre comme nous laissons vivre les autres. Nous ne voulons pas être traités comme des étrangers dans notre propre patrie.

Au témoignage même de nos compatriotes anglo-saxons les plus éclairés, les plus instruits, la culture française constitue pour le Canada une richesse, et ce serait une véritable perte nationale si elle allait, un jour, disparaître. C'est à conserver cette richesse que nous travaillons ici de notre mieux.

Nous avons conscience de faire en même temps oeuvre d'union et de paix. La fameuse unité nationale dont on parle tant, ne se réalisera et ne sera durable que si on décide franchement, et une fois pour toutes, de l'établir sur le respect intégral des droits de chacun. Il est vain de vouloir l'unité sans vouloir aussi les moyens nécessaires pour y arriver. Ceux qui croient l'obtenir par l'assimilation des Canadiens français, n'ont qu'à ouvrir leur histoire du Canada pour apprendre qu'ils rêvent à la lune.

A un autre point de vue national, nous croyons que les intérêts du Canada doivent avoir le pas sur ceux de l'Empire. Le véritable patriotisme exige notre dévouement au bien de la patrie d'abord; c'est le plus simple bon sens. S'il exige encore que nous ayons de la bienveillance à l'égard des autres pays, il ne nous demande pas de nous sacrifier, de compromettre notre avenir pour assurer leur prospérité et leur grandeur. Encore moins nous dicte-t-il de travailler à maintenir ces puissances monstrueuses que sont les empires. L'impérialisme, de quelque couleur qu'il se farde, est un germe de discorde et un obstacle à la paix mondiale. On le voit assez depuis quelques mois.

* * *

Fondée pour défendre et soutenir les droits des Canadiens français, la **Survivance** donne la première place aux sentiments et aux intérêts les plus propres à les unir tous. C'est pourquoi elle s'abstient de faire ce qu'on appelle de la politique. Elle laisse à chacun de choisir ses couleurs. Pourvu que le programme d'un parti politique n'offense pas les droits fondamentaux, religieux ou civils, des individus et de la famille, elle évite toute censure, toute condamnation. Certains l'accusent parfois de ne pas favoriser leur parti, pendant que leurs adversaires politiques portent contre elle la même plainte. Cela suffirait à prouver son indépendance. Elle ne peut être en même temps bleue, rouge, créditiste, etc. Ceux-là le savent qui veulent voir et qui ne croient pas que le journal de tous doive se mettre au service de quelques-uns seulement.

Il est inutile d'ajouter que les rédacteurs gardent la liberté de juger, comme bon leur semble, telle ou telle mesure prêchée par tel ou tel politicien. On ne voudrait tout de même pas les priver de la liberté dont jouissent les autres. Ils ouvrent les colonnes de leur journal à tous les lecteurs qui désireraient exprimer d'autres idées, d'autres opinions. La "tribune libre" est toujours à leur disposition. On regrette seulement qu'ils ne s'en servent pas plus souvent.

Il y a assez d'oeuvres communes à promouvoir: les caisses populaires, par exemple, les coopératives, la colonisation, etc., pour que nous soyons dispensés de nous perdre dans les divisions des partis politiques.

Notre journal tâche aussi de mettre les lecteurs au courant de la situation générale, du travail et des succès des autres groupes canadiens-français du Canada. Nous devons avouer franchement que ce qui a été accompli jusqu'ici sous ce rapport, ne rend pas justice à nos frères des autres provinces. L'espace nous manque bien souvent, et que d'autres choses encore! Le nombre des rédacteurs est limité; si limité qu'à certaines époques de l'année, il se réduit à un.

Personne n'osera dire que ce nombre est excessif.

* * *

Nous devons mettre fin à ces notes à la fois trop longues et trop courtes. Il y a bien d'autres choses concernant de près notre journal dont nous aurions voulu entretenir nos lecteurs à l'occasion de son dix-neuvième anniversaire. Peut-être en parlerons-nous avant longtemps.

D'ici là, nous leur demandons de nous continuer leur confiance, de nous apporter leur collaboration. Quelques-uns le font déjà avec un désintéressement dont nous ne pouvons les remercier assez.

La **Survivance** est l'oeuvre de tous. Ne l'oublions pas.

S. P.

La stabilité monétaire est nécessaire

LA PRESSE. — Les initiatives de nature à maintenir une politique monétaire saine et stable doivent recevoir l'appui des personnes qui tiennent à bénéficier des diverses formes d'assurance mises à notre portée, notait M. Beaudry Leman, président et administrateur de la Banque Canadienne Nationale, dans la solide causerie qu'il vient de prononcer devant les membres de l'Association des assureurs-vie, en congrès à Montréal.

Ainsi qu'il l'a souligné, il ne suffit pas de libeller des contrats en dollars, il faut se demander en outre ce que vaudront ces dollars, quand le temps viendra de les encaisser. Tous ceux qui songent à se prémunir de cette façon contre les incertitudes de l'avenir escomptent que l'argent reçu à l'échéance de la police aura la même valeur que lorsqu'ils se sont engagés à faire des versements périodiques, cinq, dix ou vingt ans plus tôt.

Ils ont tout intérêt, par suite, à empêcher dans la mesure de leurs ressources la hausse du coût de la vie. Car l'augmentation que subiraient les prix des articles de consommation, qu'il s'agisse des denrées alimentaires, des vêtements, ou d'autres produits, entraînerait automatiquement la dépréciation de la somme qu'on leur remettrait, à eux ou à leurs héritiers: son pouvoir d'achat serait diminué.

Une mauvaise voie

LE SOLEIL. — Il ne fait aucun doute que certains meneurs veulent engager les ouvriers dans une mauvaise voie. Au congrès du C.C.L. à Toronto, le 26 septembre, M. Robert Haddow déclarait notamment: "Les travailleurs ne sont pas encore prêts pour le socialisme. Mais il est vrai qu'ils vont dans la bonne direction.'

C'est calomnier les ouvriers que de parler ainsi, et c'est risquer de leur nuire dans l'opinion sérieuse et modérée. Certaines grèves sont en elles-mêms fort légitimes, même si elles s'adonnent, comme on dit, à incidemment "faire l'affaire" des socialistes ou des communistes. En essayant de tirer à eux les ouvriers qui peuvent déclarer la grève pour de bonnes raisons parfois, les meneurs de l'extrême-gauche fournissent des arguments et des armes à la réaction. Car s'il faut confondre avec les socialistes ou les communistes les ouvriers qui décident la grève, toute grève serait dès l'abord suspecte et condamnée à priori dans l'opinion publique. Conséquemment, dans leur propre intérêt les ouvriers feraient bien de désavouer les agitateurs qui prétendent parler en leur nom.

Au Manitoba français

L'Eglise catholique et la survivance

Pour la survivance des Canadiens français de l'Ouest canadien, pour cette indéfectible volonté qu'ils ont eue de résister à toutes les attaques, de conserver au prix des plus terribles sacrifices leur foi et leur langue, disons un bien respectueux merci à l'Eglise catholique!

C'est autour du clocher paroissial que s'est organisée la lutte; c'est dans la Maison de Dieu, bien modeste souvent, que le curé canadien-français a donné depuis cent ans, les plus éloquentes leçons de fierté nationale, de courage, de foi en la Providence.

Une oeuvre solide

L'Eglise du Manitoba, la mère de l'Eglise catholique de l'Ouest canadien, célébrera l'an prochain le centième anniversaire de sa fondation. Erigé le 4 juin 1947, le diocèse de Saint-Boniface, devenu archidiocèse le 22 septembre 1871, a eu le bonheur providentiel de toujours avoir à sa tête des évêques splendides, qui ont solidement bâti, tant aux points de vue spirituel que temporel. A côté des préoccupations du ministère, en plus de fonder des paroisses, de bâtir des églises, ils ont toujours été à l'avant-garde des luttes pour la survivance du français. Ils ont su canaliser les bonnes volontés, orienter le travail de résistance à l'oppression et, surtout, laisser derrière eux une oeuvre impérissablement précieuse à nos compatriotes.

Tous les historiens ont chanté le rôle sauveur du prêtre canadien-français dans la province de Québec aux jours de la conquête. . . A cette histoire il faut aujourd'hui ajouter les pages écrites au cours des cent dernières années par les Provencher, les Taché, les Grandin, les Langevin, els Béliveau, les Yelle, les Cabana. Tous ces noms sont vénérés par nos compatriotes de Saint-Boniface et l'on n'a qu'à parcourir les rues de la ville pour voir l'oeuvre de ces évêques inscrite au fronton de magnifiques institutions: hospice Taché, académie Provencher, jardin de l'enfance Langevin.

C'est grâce au zèle apostolique de ces pasteurs que sont nées les soixante paroisses catholiques du diocèse de St-Boniface, dont la moitié sont canadiennes-français. Ce sont eux qui, graduellement, ont augmenté le nombre des prêtres, des religieux, des religieuses, pour en arriver finalement aux magnifiques résultats actuels.

Situation actuelle

Au début de l'année 1946, le diocèse de Saint-Boniface, situé en partie dans le Manitoba et en partie dans la province d'Ontario, comptait 55,080 catholiques. Les deux tiers de ces fidèles sont canadiens-français.

Les soixante paroisses sont desservies par 73 prêtres séculiers et 98 prêtres réguliers. On compte également dans le diocèse: 8 séminaristes, 14 frères enseignants, 48 frères convers et 785 religieuses.

Les Canadiens français, là encore, ont fait beaucoup pour la religion puisque la presque totalité des prêtres du diocèse sont de nos compatriotes. Les catholiques anglais, belges, ukrainiens ont toujours trouvé auprès d'eux une sympathie, une compréhension exemplaires, dont ces prêtres canadiens-français ne bénéficiaient pas eux-mêmes, dans la plupart des cas!

Et à cette gerbe de prêtres, de religieux, de religieuses, il faudrait ajouter les très nombreuses institutions qui sont nées en terre manitobaine et qui y ont prospéré.

Dans la nomenclature que nous entreprenons, loin de nous la pensée de nommer les institutions par ordre de mérite. Chacune dans son domaine a fait oeuvre durable et a contribué aux succès qui nous réjouissent aujourd'hui.

Collèges, couvents et autres institutions

Il y a un collège classique, le célèbre collège de Saint-Boniface, que dirigent les RR. PP. Jésuites. Nous avons eu le plaisir de rendre visite à cette institution et elle nous a paru en tout comparable à nos meilleurs collèges classiques de la province de Québec. Les jeunes garçons peuvent aussi compléter leur instruction au juniorat des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée, qui reçoit actuellement 100 élèves. Pour les plus jeunes, il y a l'Académie Provencher, qui groupe 1,000 élèves et qui est confiée aux RR. FF. Marianistes.

Quant aux jeunes filles, elles fréquentent surtout l'Institut collégial Saint-Joseph, où enseignent les RR. SS. des Saints Noms de Jésus et de Marie. Cette année, 1,200 élèves sont inscrites à cette institution, où elles peuvent pousser leurs études jusqu'au cours universitaire.

Il y a aussi un jardin de l'enfance, une oeuvre personnelle de Mgr Langevin. Cette maison d'enseignement est rattachée à la maison-mère des Missionnaires Oblates de Saint-Boniface, une autre oeuvre à la gloire de l'illustre évêque de l'Ouest.

A toutes ces oeuvres, toutes établies dans Saint-Boniface même, ajoutons: un hospice de 410 lits, un hôpital de 525 lits, un sanatorium de 300 lits. Ces trois institutions ont un personnel de plus de 2,500 personnes et sont confiées aux RR. SS. Grises de Montréal.

Pour ne pas faire de cet article une énumération sèche, disons, pour terminer la nomenclature, qu'il y a dans le diocèse de Saint-Boniface 10 communautés religieuses d'hommes et 15 communautés de femmes. Nous pourrions, à l'aide des documents obtenus à Saint-Boniface, célébrer les mérites de chacune de ces communautés; mais oublions les mérites particuliers pour déclarer que l'Eglise française du Manitoba a suscité toute une phalange d'apôtres de Dieu et de la Patrie.

Sur toutes ces oeuvres, sur tous les catholiques du diocèse, veille la cathédrale de Saint-Boniface. En admirant les deux magnifiques clochers de ce temple, en voyant cette masse imposante, nous nous rappelions cette phrase écrite là-bas: "Le 16 juillet 1818, MM. les abbés Norbert Provencher et Sévère Dumoulin arrivèrent au Fort Douglas de la Rivière Rouge et, le 1er novembre suivant, ils commencèrent à célébrer la messe dans une maison-chapelle du côté est de la Rivière Rouge, date de la fondation de la Mission catholique de St-Boniface. . ."

Aujourd'hui, on constate avec joie que ces pionniers ont semé en bonne terre. Des clochers ont poussé par toute la ville de Saint-Boniface, qui nous rappelle étrangement la ville de Montréal à ce propos.

Saint-Boniface groupe sept paroisses catholiques, dont une, celle de la cathédrale, canadienne-franaçise. Il y a de plus deux dessertes canadiennes-françaises.

Les divers mouvements d'action catholique sont organisés dans le diocèse, ou en voie d'organisation. On trouve également dans la plupart des paroisses les groupements (Enfants de Marie, Dames de Sainte-Anne, etc.) que nous connaissons bien chez nous.

Voilà pour les nouvelles heureuses. L'Eglise, en tant que corps, est solidement organisée et il n'y a rien à craindre pour elle. Elle est au contraire appelée à un avenir plus grand encore étant la pionnière de toute l'organisation ecclésiastique de l'Ouest canadien.

Mariages mixtes

Au chapitre des nouvelles moins heureuses, on nous a parlé à St-Boniface de la plaie des mariages mixtes. "C'est devenu la mode, nous a dit un prêtre, d'épouser un Anglo-protestant ou une Anglo-protestante".

Certaines années, pendant la guerre surtout, la proportion de ces unions malheureuses a été de 40 p.c. à Saint-Boniface. On insiste toutefois sur le fait que ces mariages sont le lot exclusif de la ville. Dans les campagnes françaises, il n'en est pas question; on s'y marie entre Canadiens français et entre catholiques.

Faut-il se scandaliser du nombre des mariages mixtes de Saint-Boniface? Comme on nous l'a dit là-bas, la chose

(suite à la page 3)

Conseils d'hygiène

Propreté des mains

Le besoin de la propreté des mains est le sujet d'un bulletin publié par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Les médecins disent qu'il ne s'agit pas seulement de courtoisie, mais que cela est d'intérêt vital pour la santé, car les bactéries s'accumulent inévitablement sur les mains et se communiquent facilement. Une autorité d'hygiène mentionne que la préservation même de l'individu exige la propreté des mains et des ongles, car une maladie peut se propager rapidement par les germes qu'ils hébergent.

* * *

Soin des dents

Les spécialistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à Ottawa appuient la campagne d'hygiène dentaire. Ils foint observer que la grande majorité des gens sont sujets à la carie dentaire. Il faudrait consulter le dentiste au moins une fois par année pour découvrir et corriger au début les caries dentaires.

* * *

Restez calme

La personne bien portante et posée qui ne cède pas aux émotions est calme et difficilement troublée. Les spécialistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social disent donc que la mauvaise humeur et l'irritation chroniques sont un signe infaillible de mauvaise santé et que la personne qui sort constamment de son caractère devrait voir son médecin de famille. Tout en convenant que chacun passe par des jours où rien ne va, les autorités d'hygiène déclarent que personne ne devrait être mécontent tout le temps.

* * *

Récréation scolaire

Les spécialistes du Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social appuient sur le besoin essentiel de séparer les classes par des périodes de détente à l'école. Les autorités d'hygiène font observer que les récréations méritent une grande attention. Il faut aérer les salles de classe et l'instituteur comme l'élève doit profiter d'une courte période, exempte d'enseignement et d'études.



Lettre de Zéphyrin

à P.G.

Savez-vous que je voudrais bien causer un peu avec vous aujourd'hui? A la rigueur, je pourrais vous appeler au téléphone, mais la perspective de me trouver interrompu par une voix fatidique disant "Trois minutes" me coupe d'avance les idées. Alors, il faut se résigner à converser par écrit.

Ce matin, pour finir de me réveiller, j'ouvre la radio. Mal m'en prit. Figurez-vous que la toute première chose qui m'arrive fut une Berceuse, "Bonne nuit" de Brahms! En voilà une affaire à offrir au monde, le matin de bonne heure, alors qu'un air martial conviendrait mieux à ranimer les énergies encore quelque peu somnolentes.

Du coup, cela me fit penser au temps lointain où j'enseignais dans un collège d'Angleterre. Aux prières du matin, on chantait volontiers un des psaumes que nous disons aux Complies et qui contient les paroles suivantes: "Pour moi je m'endormirai et je jouirai d'un parfait repos", alors que j'avais en perspective de longues heures d'enseignement et de surveillance. A entendre ça, j'en grognais intérieurement, car des non-sens de cette espèce m'ont toujours donné sur les nerfs.

Le collège en question était anglican. Or, comme vous le savez probablement, l'Eglise anglicane n'est pas forte en logique. Si ça vous amuse, je pourrais, un jour ou l'autre, vous conter mes aventures dans ce monde-là. Je ne pense pas que vous les connaissiez, car c'est un sujet dont je ne parle pour ainsi dire jamais.

* * *

L'excellent ami qui nous avait prédit le mauvais temps à l'époque de la pleine lune s'est prouvé faux prophète, ce qui n'est pas fait pour me déplaire, au contraire, car je déteste la neige. Cette antipathie provient probablement du fait que j'ai passé les vingt-cinq premières années de ma vie dans des pays où on ne voit pour ainsi dire jamais de neige, excepté à distance. Or, vue de cette façon, la neige fait très bon effet. Ce n'est pas comme quand on l'a sous les pieds pendant d'interminables mois. Je ne serais donc aucunement offensé si elle oubliait de venir nous visiter.

* * *

Je viens de finir la lecture d'un roman intitulé "Le vieux du bon Dieu". C'est une charmante petite histoire, basée sur la découverte d'un ancien crucifix par un paysan en train de labourer. Le socle de la charrue frappe le bois, l'homme se met à creuser et trouve une grande croix sur laquelle est étendu un Christ triomphant revêtu d'un manteau. Les personnages du roman, sans être les modèles de toutes les vertus, sont infiniment préférables aux détraqués et aux déséquilibrés que nous montrent tant de romans à la mode. Ce sont des gens qui semblent réels, pensant et agissant sous nos yeux d'une façon saisissante. Des ouvrages de ce genre, il y en a trop peu.

A props de livres, avez-vous jamais tâché de choisir quelque chose à lire dans un catalogue en vous inspirant du titre? C'est une façon qui donne lieu à d'étranges surprises, bonnes et mauvaises, puisque les titres semblent généralement si peu en rapport avec la matière traitée par l'auteur.

* * *

Hier soir, contre mon habitude, j'ai fait une longue promenade à pied, à l'heure où le soleil achevait de se coucher. A l'ouest, le panorama était de toute beauté: de grands pans de ciel de ce bleu de rêve qui fait penser au manteau de la sainte Vierge mêlés à des bandes faites de rose et de jaune, d'une teinte toute céleste. Le long du lit du petit ruisseau, à sec la plus grande partie de l'année, la fumée faisait une couche épaisse de grisaille d'où émergeaient les sommets des épinettes qui s'élevaient dans les airs comme des pinnacles sombres. Peu à peu, les beautés du ciel s'éteignirent, la fumée resta victorieuse, me faisant aller à tâtons sur un sentier que je ne pouvais plus voir. Une fois que j'eus fini de traverser les champs et me retrouvai sur la route, les étoiles se montraient une à une et je pus cheminer allègrement sur le terrain battu. Je vous avouerai que ma randonnée m'avait fait un bien inouï à l'esprit et à l'âme. On est si bien dans le grand silence, seul avec la nature qui parle de Dieu.

* * *

Comme j'achève ma lettre, la neige commence à tomber et je suis bien malheureux. . . Pourtant, ne perdez pas votre temps à vous apitoyer sur mon triste sort. Une fois que l'hiver sera vraiment arrivé, j'en prendrai très facilement mon parti et je trouverai de nouvelles beautés à la nature qui m'entoure.

Au revoir, et pensez quelquefois à moi!

Zéphyrin

Regard en arrière

ma demeure

Par Camille LESSARD

L'humble maison du "derière du village" où j'ai grandi, j'aimerais que ses présents occupants me permettent d'y entrer, aujourd'hui. Je fermerais un instant les yeux en en franchissant le seuil, puis j'irais lentement d'une chambre à l'autre et de la cave au grenier. Je frôlerais les murs et les cloisons afin d'y sentir la vibration d'un passé bien lointain. Le tour en serait vite fait car elle n'était pas spacieuse, ma demeure.

La chambre d'en avant contenait deux grands lits dans chacun desquels dormaient, en hiver, trois jeunes corps. La chambre à l'arrière était, durant toute l'année, occupée par mon père et ma mère. Le mobilier de cette dernière comprenait un grand lit, un berceau, un coffre, une garde-robe, des catalognes sur le parquet et c'était tout. . .

Pas de matelas moelleux, pas de sommier reposant dans nos couchettes de bois, mais tout simplement des paillasses remplies de paille d'aussi bonne qualité que possible. Dans les paillasses, quatre ouvertures étaient pratiquées — deux à la tête et deux au pied — par où, le matin, nous passions les bras pour brasser la paille afin de la distribuer uniformément. Pour couvertures nous avions des draps en flanellette et en échiffe ainsi que des couvre-pieds à pointes aux dessins les plus fantaisistes. Dans notre vaste cuisine il y avait un gros poêle à deux ponts, une boîte pour le bois, une huche pour boulanger, une longue table en arrière de laquelle se trouvait un banc pour les enfants, une armoire, des chaises empaillées et un banc des siaux. ("Siau" est un mot de terroir que nous apportèrent nos ancêtres de la Bourgogne, province de France). Notre cuisine nous servait de salle à manger, de salon, de salle de réception.

Notre grenier n'étant pas lambrissé, toute la marmaille y couchait dans la belle saison, quitte à descendre dans la chambre en avant aux premiers froids. On en descendait quelquefois, certaines nuits d'été, alors qu'un violent orage faisait frémir et gémir notre maison. Les nuits de gros temps, on était sûr d'être tiré de notre profond sommeil par la voix de mon père qui nous criait: "Descendez vite, les enfants, le sorcier va emporter la maison!" Alors, les yeux à demi fermés, en maugréant contre le vent, on dégringolait l'escalier. Pour une couple d'heures ou plus, on se tenait à l'entour de la table sur laquelle nos coudes et nos têtes reposaient. Pendant ce temps, mon père allait d'une fenêtre à l'autre en s'exclamant: "Mais ça rempire! Je vous dis que la maison ne pourra pas tenir longtemps si ça continue d'augmenter. Je n'ai jamais vu d'aussi forte tempête." Pensez donc! quelle catastrophe si notre maison avait culbuté! mais tout ce qu'elle s'est jamais bornée de faire fut de craquer et de branler. Elle est encore solidement sur ses bases, aujourd'hui. . .

LOS ANGELES

Nous avons eu quelques bons coups de vent, en plus de ceux de la politique. Espérons qu'ils débarrasseront l'air du petit froid sec qui nous pénètre depuis un mois.

* * *

L'Alloween ne nous fut pas trop dommageable cette année, grâce aux 52 centres municipaux qui fourniront aux enfants des amusements appropriés à la circonstance.

* * *

Un médecin ordonne un changement de climat à l'un de ses patients. On dit que ce fut pour lui un moyen de se procurer un appartement.

* * *

Enfin! on va construire un gratte-ciel. C'est la General Petroleum Co. qui s'occupe de l'affaire. Il aura treize étages, la limite fixée ici, et coûtera cinq millions. On n'en a pas construit depuis dix ans.

* * *

La plus grande pharmacie du monde se trouve à Montréal. Nous doutons que le nouveau "quartier général" de la Rexall Drug Co est à construire, la dépasse.

* * *

Ce qu'il y en a des Basques ici! A peu près huit cents étaient à la piscine dernièrement, accompagnés du Père Charles Espelette, leur compatriote. Voltaire disait des Basques: "Le Basque est un peuple poète qui chante et danse aux cimes des Pyrénées". Le coin basque, au nord-est de l'Espagne, connut la révolution espagnole. Plusieurs Basques en ont contre les "curés", mais le Basque ne pourrait pas plus être non-catholique que le Canadien français. La majorité d'entre eux parlent le français en plus de l'espagnol et de leur propre langue. Les Basques formaient une nation autrefois, comme les Castillans. Aujourd'hui, ils se trouvent divisés entre la France et l'Espagne, le tiers en France. Ceux d'ici sont presque tous français.

* * *

Quoique je n'en parle pas à chaque fois, nos Canadiens, sous la direction de M. et Mme J.-B. Godbout, ont leurs danses canadiennes chaque mois. La dernière, ce fut le 2 novembre, "l'Hallowe'en".

* * *

M. et Mme Geo. Sarrasin ont eu 58 ans de mariage accomplis le 23 octobre. Ce jour-là, il n'y avait pas de neige ici, comme d'habitude. En Alberta, le 23 octobre 1888, il n'y en avait pas non plus. C'est la seule année qu'il n'y en eut pas à Saint-Albert au souvenir de M. et Mme Sarrasin.

Immigration en Australie

Cánberra. — Le ministre de l'Immigration, Arthur Calwell, a déclaré que l'Australie demeurerait un pays "à prédominance britannique" et que les étrangers n'y seraient admis qu'en nombre facilement absorbable.

TANGENTE

Les MM. Heigh Bros., de Ardmore, Alberta, en compagnie de MM. Georges et Alfred Laquement du même endroit visitent leur "vieil" ami de service, M. Romuald Lussier. On vint en camion jusqu'à la forêt du nord pour capturer quelques pièces substantielles d'orignal. Pour n'être pas pris au dépourvu et pour braver le gibier, on s'était muni de 18 armes de chasse. Avec M. et Mme Lussier, on ne manqua pas de saluer les braves du nord: les Gérard Langlois, les Boutin, les Brunet et les Raby.

* * *

M. et Mme Alphonse Tailleur, de Tangente, venaient à peine de recevoir leur visite de Morinville, qu'ils durent prendre le chemin d'Edmonton où M. Tailleur doit faire un court stage à l'hôpital.

* * *

Tout dernièrement, M. Gérard Lévesque, notaire à Falher, venait faire la mutation de propriété entre M. Achille Dumont et M. Elphège Bédard, de Morinville. Ce dernier achète la demi-section à six milles au nord et la maison privée au village.

* * *

Mme Marie Ouellet, mère des familles Octave, Louis et Jean Ouellet, reçoit avec une heureuse surprise, un plus jeune frère du Manitoba, qu'elle n'avait pas revu depuis nombre d'années.

* * *

Plusieurs habitations s'élèvent dans notre village. Les uns veulent s'approcher de l'église ou de l'école du village, d'autres désirent commencer de petites industries ou des services publics.

BERNY

Nous avons eu le plaisir de revoir parmi nous, le 15 octobre et le 12 novembre, notre dévoué M. D. Bouvier, qui est venu si gentiment nous donner des vues animées. C'est une joie pour tous d'avoir des beaux films en français et en anglais, qui intéressent bien les gens. Nous souhaitons bien du succès à M. Bouvier et le remercions sincèrement de tout son dévouement. Nous avions aussi le plaisir de revoir parmi nous M. S.-O. Hallrude qui nous a fait un discours sur différents sujets, tel que l'agriculture, les bestiaux, etc.; c'était très intéressant et instructif.

Nous avons eu pour terminer la soirée un beau programme de chant et de musique. C'était un vrai succès. Nous tenons à remercier sincèrement Mlle Rose Déchâtelets, institutrice, qui s'est si bien dévouée à organiser ce beau programme, ainsi que ceux et celles qui ont pris part aux chants et à la musique.

Un bon nombre de gens étaient venus assister à cette belle soirée. Plusieurs se donnent la main pour organiser un autre programme, que peut-être M. D. Bouvier aura le plaisir de faire radiodiffuser au poste CKUA, qui nous donne de si beaux programmes en français et en anglais.

M. D. Bouvier et M. S.-O. Hellrude étaient très heureux de voir que les gens s'étaient rendus nombreux à cette belle soirée. Espérons que nous aurons du beau temps pour la prochaine.

Un sincère remerciement à tous.

L'Eglise catholique

(suite de la page 2)

est pratiquement inévitable. La moitié de la population va travailler chaque jour à Winnipeg; presque tous les salariés sont à l'emploi de patrons anglais. Comment éviter alors les relations entre les deux groupes ethniques?

Disons, pour mettre un peu de lumière dans le tableau, qu'un bon nombre de protestants se convertissent après leur mariage, surtout ceux qui habitent Saint-Boniface. Et, chose remarquable, aussitôt convertis, leurs préjugés à l'endroit du français disparaissent. Ils consentent à ce que leurs enfants apprennent et parlent le français et ils font fréquemment des efforts personnels pour maîtriser cette langue.

Quant à ceux qui vont résider à Winnipeg, de l'autre côté du pont, ils sont ordinairement perdus à tout jamais, et pour la religion catholique et pour la race canadienne-française. La plupart d'entre eux perdent immédiatement la foi. A la deuxième génération, il n'est plus question de religion catholique, ni de français.

Il faut admettre que c'est là un des problèmes épineux de nos compatriotes. Ils s'emploient à le résoudre le mieux possible. C'est ainsi que l'on a fondé des clubs de quilles, des cercles de conférences, où seuls sont admis les Canadiens français.

Et l'on espère faire davantage encore dans l'avenir.

Conclusion

Concluons. L'Eglise catholique de Saint-Boniface a fait beaucoup pour la survivance française. Il n'est pas téméraire d'affirmer que sans elle le français serait d'ores et déjà disparu au Manitoba. Aujourd'hui, après cent vingt-cinq ans de lutte elle est encore sur la brèche, prête à toutes les batailles. Nous avons remarqué qu'à Saint-Boniface, la plupart des associations, des groupements, des institutions canadiennes-françaises ont encore à leur tête des prêtres, dignes successeurs des fondateurs.

Evidemment, il y a des défections. Toute armée qui va à la guerre doit s'attendre à subir des pertes. L'important, c'est qu'elle gagne la bataille, quitte ensuite à reformer ses rangs.

Pierre Laporte

(Le Devoir, Montréal)

Roman historique canadien

Charles et Eva

Par Joseph MARMETTE

Publié avec l'autorisation des Editeurs: Les Editions Lumen, 494 ouest, rue Lagauchetière, Montréal-1.

La lutte

Les Canadiens, étant dispersés sur toute la superficie du camp, ne purent d'abord opposer qu'une faible résistance à la masse d'ennemis qui tombaient sur eux à l'improviste; quelques-uns même succombèrent sous les premiers coups des assaillants.

Mais M. de Mantet, qui se trouvait placés sur une petite éminence formée par un accident du terrain, cria aux alliés, d'une voix de tonnerre, de se grouper autour de lui. Son appel fut entendu de tous, et rien ne put alors arrêter les Canadiens et les Hurons, qui s'ouvrirent un passage, à grands coups de crosse et de tomahawk, à travers les rangs serrés de leurs ennemis.

Charles Dupuis se trouvait à l'extrémité opposée du camp lorsque la voix du commandant se fit entendre. De son bras gauche il saisit Eva par la tatille, tandis que de sa main droite il tirait l'épée du fourreau.

—Laissez-moi battre la marche, lui cria Thomas Fournier, qui déchargeant d'abord son fusil au beau milieu du groupe ennemi grouillant et hurlant qu'il avait devant lui, le prit ensuite par le canon et commença à faire le plus terrible des moulinets autour de lui.

—Et d'un, s'écria-t-il, quand la crosse de son arme broya la tête du premier Agnier qui se trouva sur son passage.

—Et de deux, continua-t-il, lorsqu'il eut fait faire la culbute à un second ennemi.

Le vieux chasseur et Charles continuèrent d'avancer au milieu des Agniers qui, pressés les uns contre les autres, ne pouvaient faire usage de leurs arcs; ils approchaient le moins possible du funeste cercle que décrivait la carabine de Thomas Fournier, et ouvraient leurs rangs épais au-devant des deux hommes.

—Et de six, fit tranquillement le vieux guide, comme il fracassait encore le crâne d'un imprudent Agnier qui le gênait dans ses mouvements, et que Charles déposait Eva saine et sauve au milieu des Canadiens réunis.

—Ce dernier complète la demi-douzaine, grommela le vieux guide; voilà que je commence à m'échauffer. Nous allons en avoir une danse; mille tonnerres! ça va être soigné!

M. de Mantet profita du moment de stupeur dans lequel la retraite héroïque de Charles et de Thomas avait jeté les ennemis pour aligner ses gens.

—Feu partout! s'écria-t-il quand les Agniers firent mine de s'élancer sur eux. Cette décharge, faite presqu'à bout portant, sema la mort dans les rangs ennemis, qui, surpris, arrêtés dans leur attaque, reculèrent en désordre jusqu'à l'extrémité du camp.

—Attendez un peu, mes mignons, fit à part lui maître Thomas; je m'en vais vous servir un plat de ma façon! Et, il passa derrière ses compagnons.

Pendant ce temps, les Canadiens entretenaient une fusillade bien nourrie contre les ennemis, qui ripostaient avec leurs flèches.

Après quelques instants d'absence, Thomas reparut avec un petit baril sous le bras qu'il serrait sur sa poitrine avec la même tendresse que si c'eût été M. Fournier fils. Notre homme s'en fut droit à M. de Mantet et lui parla un instant à voix basse.

—C'est bien! lui répondit ce dernier. Cessez le feu, dit-il à haute voix. Nous allons simuler une attaque, et, quand nous serons à moitié chemin, je commanderai la halte: jetez-vous tous alors à plat ventre, et que pas un ne se relève avant mon ordre. En avant!

Tous partirent comme un trait.

Tandis que le commandant parlait, Thomas avait saisi un morceau de bois enflammé du feu le plus rapproché; s'élançant en avant de ses compagnons, il brandit ce tison de la main gauche, tandis que sa droite tenait encore le mystérieux objet.

Au mot "halte!" prononcé par M. de Mantet, il approcha le tison du baril; puis, voyant tous ses compagnons à terre, il balança un instant le projectile et le lança avec force au milieu des ennemis. Quelques secondes. . . puis une lueur immense éclaire le camp, tandis qu'une effroyable détonation se fait entendre.

C'est l'obus jeté par Thomas qui éclate. Le rusé chasseur vient d'adapter une fusée à ce nouveau genre de projectile qui contenait quinze à vingt livres de poudre.

Des cris de rage et de désespoir, des hurlements sans noms partis du milieu des Agniers, annoncent que cette espèce de bombe vient de produire un effet terrible. Un grand nombre d'entre eux ont été broyés, brûlés, mis en pièces, et plusieurs se roulent sur la neige pour calmer le feu qui les dévore; ils poussent des cris de douleur affreux à entendre, et se tordent dans des convulsions épouvantables. Un nuage épais de fumée les enveloppe.

—Debout et chargeons! crie M. de Mantet.

Les ennemis, aveuglés, éperdus, ne savent où se sauver.

—Les Agniers sont des lâches! hurle le Loup-Cervier, qui bondit au-devant des Canadiens et se trouve presque face à face avec Thomas Fournier. Ce dernier, qui avait mis son fusil en bandoulière avant de lancer son terrible projectile, fait un pas en arrière, saisit son arme par le canon et lui fait décrire un demi cercle pour en frapper l'Indien. Mais celui-ci, le prévenant, fait un pas de côté et se trouve à l'abri d'un merisier, tandis que la crosse du mousquet de Thomas frappe cet arbre avec violence et vole en éclats.

—Malédiction! crie le Canadien, qui jette à la tête de son ennemi le canon désormais inutile qui lui reste dans la main. L'Indien frappé tombe à la renverse, et Thomas s'élance sur lui pour l'achever avec son couteau de chasse avant qu'il se relève. Mais ce dernier, qui n'est que légèrement blessé, saisit le poignet du Canadien, et, tous ses muscles se raidissant, il fait un effort désespéré qui met son ennemi sous lui.

A quelques pas d'eux, les Agniers ralliés luttent encore contre les Canadiens. On est trop occupé à s'entre-tuer des deux côtés pour venir en aide aux deux lutteurs.

Cependant le Loup-Cervier, un genou sur la poitrine de son adversaire, s'efforce de saisir le couteau de ce dernier qui vient de tomber à terre. Mais Thomas se débat comme un possédé, et à chacun des suprêmes efforts qu'il fait pour s'en débarrasser, il fait sauter sur sa poitrine l'Indien qui, n'ayant pas d'armes à sa portée, saisit son ennemi à la gorge.

Thomas fait des efforts surhumains pour faire lâcher prise à son puissant adversaire: mais les doigts de ce dernier se cramponnent à son cou avec la ténacité des dents d'un piège à loup. Déjà le Canadien sent venir la suffocation; ses yeux, injectés de sang sortent de leur orbite; sa figure prend la couleur bleuâtre de celle d'un noyé; la langue lui sort à moitié de la bouche, tandis que ses lèvres livides sont frangées d'écume et que l'air entre difficilement dans ses poumons; il rend déjà le râle sinistre de la mort. Les battements de son coeur deviennent moins précipités et le sang qui lui afflue au cerveau va lui faire perdre connaissance, quand le Loup-Cervier pousse tout à coup une exclamation de douleur, ouvre démesurément les yeux et tombe à la renverse. Un flot de sang noir s'échappe de sa poitrine en maculant la neige.

Thomas Fournier, en se débattant, venait de rencontrer sous sa main une flèche tombée là par hasard au commencement de l'attaque, et, d'un bras que glaçait presque les étreintes de la mort, il l'avait enfoncée dans le coeur de l'Indien.

Le vieux guide se relève et contemple, encore tout étourdi par la lutte qu'il vient de soutenir, son ennemi qui se débat dans les dernières convulsions de l'agonie, lorsqu'il est violemment jeté à à terre, saisi aux quatre membres et entraîné par plusieurs hommes.

—Million de lâches! hurle-t-il en essayant d'échapper aux Agnierse qui l'emportent en courant et disparaissent avec leur prisonnier dans le bois.

Quelques Agniers combattaient encore, ce qui fit que la disparition de Thomas Fournier ne fut point immédiatement remarquée. Charles était au plus fort de la mêlée lorsque le vieux chasseur fut fait prisonnier, et le brave jeune homme était trop occupé pour s'amuser à regarder autour de lui. Blessé au bras droit, il maniait encore assez habilement son épée de la main gauche pour tenir ses adversaires à distance.

Enfin l'ennemi, écrasé, dispersé, lâcha pied et prit la fuite.

Les Canadiens voulaient le poursuivre, mais leur commandant les retint, leur représentant qu'ils ne connaissaient pas les lieux, que la nuit était sombre et qu'ils pourraient bien tomber dans quelque embuscade.

—La leçon est assez forte comme cela, leur dit-il en finissant, nous ne les reverrons point d'ici longtemps.

En effet, plus de cinquante Agniers étaient morts ou mourants dans le camp. On fit une quinzaine de prisonniers que les Hurons massacrèrent immédiatement.

Mais dix Canadiens avaient succombé, plus encore étaient blessés, et, parmi ces derniers, plusieurs officiers. Les Hurons comptaient quinze hommes hors de combat; leur chef, l'Aigle-Noir, était blessé mortellement. Enfin, outre Thomas Fournier, un Canadien manquait à l'appel; on ne savait ce qu'il était devenu.

Ce ne fut qu'une heure après le combat que Charles s'aperçut de la disparition de son fidèle serviteur. Comme le jour commençait à poindre, il alla trouver M. de Mantet et le pria de lui donner quelques hommes pour aller faire une battue dans les environs; ce qui lui fut immédiatement accordé.

Il revint au bout d'une heure, triste et découragé. La neige qui avait continué à tomber couvrait les pistes qu'auraient pu laisser les fuyards.

—Pauvre Thomas, murmura Charles, tandis qu'une larme amère glissait sur sa joue encore noircie de la poudre du combat, il disait bien qu'il lui arriverait malheur! Ces démons d'Indiens le feront expirer dans les plus affreux tourments!

Il s'assit sur un tronc d'arbre et se mit à pleurer à chaudes larmes.

Soudain, une main délicate vint s'appuyer sur son épaule. Se tournant aussitôt, il vit Eva qui le regardait tendrement.

—Séchez vos larmes, Monsieur Charles, lui dit-elle avec bonté: pourquoi Dieu ne nous rendrait-il pas notre brave et bon Thomas?

Le jeune homme secoua la tête d'un air de doute, tandis que sa main rencontrait celle de sa charmante consolatrice. Mais cette dernière la retira doucement et s'éloigna.

—Elle m'a appelé "Monsieur Charles" et elle a dit "notre brave Thomas", pensa le jeune homme en la voyant le quitter.

Cependant, M. de Mantet, après avoir fait jeter les cadavres ennemis à une certaine distance du camp et fait enterrer ses morts, commanda à sa troupe de prendre quelques heures de repos, tandis qu'il veillerait, lui, avec quelques officiers valides.

Comme la tempête avait cessé, le silence ne fut bientôt plus troublé que par la respiration des dormeurs et par les hurlements des loups que l'odeur du sang et des cadavres faisait se rapprocher du campement.

Près d'un feu, une jeune fille était occupé à panser un officier blessé au bras droit.

Eva était le chirurgien, Charles était le patient.

(à suivre)

N.B.—La semaine prochaine: "Le lendemain du combat".

La double mission des hôpitaux

Québec. — Les hôpitaux doivent être des sanctuaires de santé, de bien-être et de charité. Si le médecin doit prendre toutes les dispositions nécessaires et user des plus récentes découvertes de la science médicale pour s'efforcer de redonner aux patients la santé corporelle, il doit aussi, à l'occasion, (et sur ce point les infirmières ont un rôle considérable à jouer) chercher, par un bon conseil, une bonne parole, à remonter le moral de ses pauvres malades. Il a donc ainsi une double mission, celle de soigner les blessures corporelles, et très souvent, celle de guérir une âme qui souffre de maux plus graves que les troubles physiques. Voilà ce que déclarait en substance. Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, auxiliaire de Québec, dans une allocution prononcée à l'occasion de la bénédiction solennelle des nouvelles annexes de l'hôpital du Saint-Sacrement, ici à Québec.

MORINVILLE

Nos mariages se continuent sans arrêt et ce matin, lundi, avait lieu celui de Roland Riopel et de Raymonde Perras. Le mariage fut béni par le curé de la paroisse et la messe dite par M. l'abbé Brière, d'Edmonton. Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient rendus à l'église pour l'occasion. Nous avons remarqué dans l'assistance le Dr Riopel, de Fort Résolution, et sa femme. Des vacances en Alberta leur ont permis d'assister aux noces de leur neveu.

* * *

On nous annonçait, dimanche dernier, le vingt-cinquième anniversaire de Mgr Pilon comme curé de la paroisse de Morinville, pour le 24 de ce mois. De fait, il y a bien 25 ans que notre curé nous arrivait de la capitale pour remplacer celui que la mort nous avait enlevé un mois plus tôt. Depuis ce temps, notre pasteur a continué le travail que M. l'abbé Gauthier avait commencé avec un succès marqué. Il s'est attaché à finir l'intérieur et l'extérieur de l'église. Il s'est occupé beaucoup d'améliorer les terrains qui environnaient l'église et le presbytère, et finalement, il a entrepris le cimetière qui laissait beaucoup à désirer. Il a mis treize ans à ce dernier travail et la guerre l'a empêché d'y installer le chemin de croix qui avait été commandé en Europe. Comme ces marchandises ne viennent pas encore des vieux pays, il a dû contremander l'ordre et une maison de l'Est est en train de fabriquer les 14 stations. Elles devraient nous arriver pour le printemps. C'est la seule chose qui ne soit pas complétée. Tout le reste est fini et présente un fort bel aspect. Disons comme dernière consolation qu'il n'y a absolument aucune dette attachée à une oeuvre quelconque. Tout est payé et nos paroissiens peuvent jouir en paix d'un temple qui fait certainement honneur au Dieu qui l'habite et aux personnes qui ont su faire les sacrifices voulus pour réaliser les plans.

Une partie de la célébration se fera à la grand'messe du matin. S. Exc. Mgr MacDonald a promis d'y être présent avec son grand Vicaire. De plus, l'on compte sur la présence de la plupart des vicaires qui ont collaboré avec notre curé durant ces 25 ans et également sur la présence des nôtres qui ont été faits prêtres durant ce même temps. Pour la soirée, nos religieuses feront exécuter tout un programme par leurs enfants du couvent et de l'école Thibault.

St-Vincent

La journée de l'A.C.F.A.

Georges Langevin: $5.00; Alexandre Mahé. $2.90; Père Charles Chalifoux, s.sp.: $2.00; Couvent de l'Assomption: $2.00; Anonyme: $1.60.

Ont donné $1.00

Alphonse Brousseau, Léon Brousseau, Ovide Brousseau, Roméo Champagne, Mme Amanda Chartrand, Jean-Baptiste Dargis, Angélo Girard, Roland Gratton, Maurice Hébert, Léonce Langevin, Louis Mercier, Théo. Mercier, Joseph Michaud, Pierre Parenteau, Adrien Piquette, André Piquette, Joseph Saint-Arnault, Emile Saint-Arnault, Alfred Saint-Arnault, Edouard Mercier, Joseph Champagne, René Mahé, Eugène Frigon, Edmond Robert, Anonyme.

Ont donné $0.50 sous

Arthur Laberge, Georges Piquette, Anonyme.

Total: $40.00

Félicitations aux paroissiens et au curé de Saint-Vincent.

Saint-Albert

Un mariage très imposant avait lieu à Saint-Albert, le 11 novembre, à 10 h. 30 dans l'église paroissiale. Mlle Cécile Wilhelmine Van de Poll de Goesbeek, Hollande, unissait sa destinée au capitaine John Hogan. Léo Hogan et Dorothée Mauchle furent garçon et fille d'honneur, et Jeanne et Raymond Perron, petits pages.

Le colonel M. C. O'Neill, curé de la cathédrale d'Edmonton, reçut leur consentement et chanta la grand'messe accompagné des capitaines D. W. Martin, curé de l'Assomption, et R. Malone, curé de St-Jean, comme diacre et sous-diacre.

Une grande foule se pressait dans l'ex-cathédrale. Le choeur de chant exécuta une belle messe en musique, et Mme Georges Gaulin chanta le cantique nuptial.

A l'entrée et à la sortie, l'orgue rendit ses sons les plus solennels sous la touche de Soeur Saint-Joseph.

Un grand dîner réunissait plus de cent convives à l'hôtel Corona. Le marié, le garçon d'honneur, Léo Hogan, Mgr O'Neil, le R.P. Alexis Tétreault, M. Neil Ross, M. Bert Summers, M. Eugène Perron, M. Eugène Maheux, maire de Saint-Albert, M. Charles Laderoute, et M. Mauckle prirent la parole à la fin du dîner. MM. Léo Perron, Henri Leonard, Bert Summers, et John Scott étaient les placiers. La lecture de nombreux télégrammes des parents de la mariée et des amis clôtura le banquet.

Le soir, danse à la Community Hall, et plus de six cents amis vinrent féliciter les heureux mariés et leur présenter leurs voeux. De beaux présents furent offerts aux mariés. A tous les parents et amis leurs sincères remerciements.

* * *

Dimanche, le 10 novembre, il y eut grande partie de carte à la salle paroissiale, organisée par les jeunes gens de Saint-Albert. A la fin de la soirée une séance intéressa grandement tous les joueurs.

Il y eut au programme, plusieurs chants et rondes par les enfants d'école, en français et en anglais, sous la direction des demoiselles Labelle, Simonne et Jeanne. "Le Christ m'appelle" fut chanté par Lyle Courtepatte, élève au collège Saint-Jean; une chanson en anglais par Kenneth Courtepatte; un monologue comique par Pauline Pelletier; un "pot-pourri" fut très bien chanté par Elmire Belhumeur, ainsi que "La Feuille d'érable". Henriette Morin et Simonne Labelle accompagnèrent au piano. Un goûter succulent fut servi à tous. Le R.P. curé annonça les gagnants des prix: Germaine Delisle et Walter Belcourt pour le whist; Jos. Archambault pour le bridge.

* * *

Lundi le 11, fut chanté le service funèbre pour le Rév. Père Janvier Danis, o.m.i., au couvent Youville à 9 h. 30 Le Père était décédé au foyer des vieillards, à l'âge de 81 ans. Le R.P. Antonio Duhaime, o.m.i., du collège Saint-Jean, chanta le service de son insigne bienfaiteur, accompagné des RR. PP. C. Tourigny et J.-B. Cabana, o.m.i., comme diacre et sous-diacre.

Plusieurs de ses confrères assistaient au sanctuaire et aidaient pour le chant. Il fut enterré dans le cimetière oblat.

SAINT-PAUL

Enfin, comme partout ailleurs dans le nord de la province, l'hiver nous prend un peu à l'improviste. Il reste toujours quelque travail que l'on n'a pas eu le temps de terminer. Malgré la poudrerie et la tourmente, il y eut bonne foule à la soirée récréative du 17 novembre. Tous semblaient être heureux de se réunir dans la salle qui était très confortable grâce au nouvel appareil de chauffage.

* * *

Lundi soir, le 18, il doit y avoir une émission à la radio sous les auspices de la Chambre de Commerce Junior de Saint-Paul. Ce n'est pas le talent artistique qui manque à Saint-Paul, mais bien plutôt l'annonce. Dans tous les cas, il y aura un joli petit programme bien préparé, lundi à 9 heures, au poste CKUA.

* * *

A une réunion de l'A.C.F.A. tenue le 10 novembre, l'on a décidé de tenir la Journée de l'A.C.F.A. le 24 novembre. Soyez donc prêts à accueillir les percepteurs qui viendront vous visiter le dimanche et la semaine du 24.

Nous avons décidé aussi d'avoir une partie de cartes et de panier le 15 décembre.

* * *

Comme d'habitude il y aura plusieurs mariages dans les semaines qui précèdent l'Avent. Les premières noces seront celles de M. Walter Fagnant et de Mlle Lucille Pitre; puis de M. Lucien Gamache et de Mlle Thérèse Pitre. Nos voeux sincères de bonheur.

WARWICK

Jeudi le 14 novembre, à l'église St-Martin de Végreville, M. Roland Théroux, fils de Mme Louisa Théroux et de feu M. Emery Théroux, a épousé Mlle Irène Bradshaw, fille de Mme Clara Bradshaw et de feu M. John Bradshaw. La mariée était ravissante dans sa longue toilette blanche. Elle portait un livre de messe blanc et un bouquet de roses rouges. Les filles d'honneur, Mlle Kathleen Bradshaw, de Beauvallon, était en bleu, et Mlle Elsie Gafka, en rose. Elles portaient de beaux bouquets de roses, blanches et roses respectivement. Les garçons d'honneur étaient M. Philippe Théroux et M. B. Bradshaw, frères du jeune couple. Le Rév. Père Burk a dit la messe tandis que le Rév. Père Strckland était au choeur de chant où il rendit avec son charme habituel l'Ave Maria de Gounod, un beau Panis Angelicus et finalement un beau cantique anglais.

A midi, un somptueux dîner fut servi à l'hôtel Alberta tandis que le souper se donna chez Mme Louisa Théroux. Le soir, les nombreux amis du jeune couple se rendirent à la salle à Warwick, présenter leurs meilleurs voeux de bonheur à l'heureux couple et prendre part à la soirée dansante. Les jeunes mariés reçurent de nombreux et magnifiques cadeaux.

* * *

M. et Mme André leury, de High River, ont passé quelques jours en visite chez la soeur de M. Fleury, Mme Louisa Théroux.

* * *

Mme Jos. Paré et Mme Florida Bodeux, toutes deux de Saint-Paul, sont venues au mariage de leur frère Roland.

* * *

M. Morneau et sa petite fille, de La Corey, ont fait une courte visite chez M. Eugène Théroux.

* * *

M. et Mme Athanase Venne sont allés à Cold Lake pour quelques jours.

* * *

M. et Mme Zephir St-Hilaire ont fait de courtes visites chez leurs parents et amis des environs, lorsqu'ils sont passés, en route pour Edmonton.

Chez les instituteurs québécois

Québec. — Le syndicat des instituteurs catholiques de la ville de Québec ouvrira un centre culturel ici avec bibliothèque spécialisée pour procurer aux instituteurs laïques de la province le moyen de perfectionner leur culture général et leur formation pédagogique.

FORT KENT

Dimanche dernier, le 1 novembre, avait lieu l'ouverture officielle de notre belle salle paroissiale. Le bon Dieu nous avait favorisés d'une belle journée. Après le succulent dîner, une grande joie régnait dans la salle; jeunes et vieux prenaient part à la gaieté de tous. Rehaussaient la fête, les RR. PP. Lavallée et T. Pelletier, o.m.i., les curés Thibault et Tardif avec quelques-uns de leurs paroissiens. Après le souper un programme animé fut très bien rendu par nos enfants: chants, orchestre, saynètes, etc. Tous étaient avides de savoir qui serait la Grande Reine. Le sort favorisa Mlle Yvette Lapierre. Ses petites compagnes Thérèse Mercier, Lorraine Levasseur et Georgette Gamache n'en étaient pas moins fières, après tout leurs vains efforts, en rapportant une somme de $75. dollars. Des articles avaient été mis en rafle. La poupée Rose, donnée par Dora Desilets, fut gagnée par Mlle Noëlla Croteau. Le pot de bonbons, donné par M. le curé, fut gagné par Mme John Shalka avec le no 272. La caisse de cocoa, donnée par Fred Hoolahan, fut gagnée par M. Napoléon Gaucher; le sac de farine, donné par M. Bowsfield, fut gagné par Edmour Labrie, Bonnyville. Le gallon d'huile, donné par Henry Levasseur, fut gagné par Maurice Gaucher. Le gallon d'anti-gel (antifreeze), donné par Adrien Rondeau, fut gagné par Théodore Perreault, Bonnyville. La table de Chesterfield, donnée par les Frères Albert, favorisa Bernard Levasseur, et les 10 livres de sucre données par M. le curé, furent gagnées par Albert Bouchard. C'est dire qu'avec la générosité de tous les paroissiens, de nos bonnes religieuses, et de nos amis voisins, la jolie somme de $710. fut réalisée. Donc, merci à tous.

* * *

Depuis quelques jours, c'est l'hiver qui s'annonce puisque la terre a mis sa robe blanche, et madame la grippe trottine de porte en porte.

* * *

M. et Mme Hector Brosseau, de St-Paul, rendaient visite dernièrement à M. et Mme William Chalut.

EGG LAKE

Mardi, le 12 novembre, nous avions notre soirée mensuelle de vues animées de l'O.N.F., présentées par M. D. Bouvier; mais cette fois, M. Bouvier ayant apporté son "phonographe enregistreur", nous avions le plaisir d'entendre un programme amateur organisé par Mlle Juliette Deschatelets, institutrice à l'école Dionne. Quelques-uns de ses élèves y prirent part et nous donnèrent de gentilles chansons accompagnées de la guitare. Il y eut aussi une chanson par Mme Camille Ostiguy et Mme François Parent, et une autre par Albert Carrière. M. Bouvier trouva que c'était très bien pour la première fois, quoique quelques-uns fussent un peu nerveux devant le micro. M. Hillard qui l'accompagnait, nous a aussi adressé la parole et a beaucoup encouragé à continuer les exercices afin de pouvoir nous aussi avoir notre demi-heure de programme à la radio avant la fin de l'année. Nous avons bien l'intention d'avoir un petit concert à tous les mois. Le mois prochain, les gens du district d'école Bouvier prêteront main-forte à Mlle Deschatelets, et nous suivrons le conseil de M. Bouvier et de M. Hillard, de chanter surtout nos belles chansons françaises.

* * *

Nous avons eu le bonheur, encore cet été, d'avoir parmi nous M. l'abbé J.-A. Lemay. Il nous arriva en mai et repartit le 5 novembre pour retourner dans l'Est. Malgré son âge assez avancé, presque 77 ans, M. l'abbé Lemay est encore bien portant et a fait le voyage de Valleyfield jusqu'ici, seul. Il passa l'été chez son frère, M. Anicet Lemay. Il a aussi plusieurs neveux et nièces dans le district. Il espère vivre encore assez longtemps pour revenir une autre année. Nous le lui souhaitons.

* * *

M. Laurent L'Heureux est revenu d'un voyage d'affaires à Edmonton.

* * *

M. et Mme Bernard Amiot et leurs deux enfants sont repartis pour Foothills, Alberta, après un mois de vacances chez leurs parents. Nous espérons qu'ils reviendront avant longtemps pour se fixer définitivement parmi nous.

* * *

La récolte de trèfle ne fut pas aussi bonne cette année que l'année passée. Les grosses gelées de juin et juillet ont beaucoup diminué le rendement. Espérons que le ciel nous accordera un meilleur climat l'année prochaine.

* * *

M. Jos. Girard achève l'érection d'une nouvelle maison et espère en prendre possession la semaine prochaine.

* * *

M. Edmond Paré a déménagé sa maison sur la nouvelle terre qu'il a achetée de M. André Marty. Il sera ainsi plus près de l'école Bouvier.

LEGAL

Le décès, la semaine dernière, de Mme Hormisdas Pelletier, de Calder, a rappelé aux pionniers que la défunte avait fait partie intégrante du premier mariage célébré à Legal, il y a 45 ans, au début de la colonie. En effet, le 30 décembre 1901, le curé Bouchard recevait les promesses conjugales de M. Hormisdas Pelletier et de Mlle Adélia Leclerc, fille de M. Léon Leclerc et de son épouse Judith Blois. Une semaine plus tard, c'était le mariage de M. Eugène Ménard (un Vendéen) à Mlle Elisabeth Bouchard, soeur du curé.

* * *

Mme Pelletier comptait une nombreuse parenté ici. Ont assisté aux funérailles: ses beaux-frères, MM. Emile, Edouard et André Pelletier; ses neveux, MM. Adrien, Eugène, Albert, Edmond, Henri, Thomas, Omer Pelletier.

* * *

On annonce pour la semaine prochaine, le mariage de M. Hervé Regimbald, fils de M. et Mme Napoléon Regimbald, à Mlle Yvette Saint-Jean, fille de M. et Mme Joseph Saint-Jean, de Thorhild.

* * *

Un ancien de Legal, M. Edmond Morneau, de Bonnyville, était ici dimanche, ainsi que M. et Mme Eugène Théroux, de Warwick.

* * *

M. Fernand Montpetit a été récemment promu agent de la station du chemin de fer à Red Deer. Il s'est porté acquéreur d'une résidence et s'y est installé avec sa petite famille.

* * *

M. et Mme Joseph L'Heureux (Léda Fortin, de Beaumont) annoncent la naissance d'une autre fille, baptisée Marie-Alice-Céline. M. et Mme Siméon Royer ont été respectivement parrain et marraine.

DONNELLY

M. et Mme André Fournier sont les heureux parents d'une fille né le 2 novembre et baptisée sous les nom de Marie-Josephine-Yvonne. M. et Mme Alphonse Fournier étaient de cérémonie.

* * *

Dimanche dernier était notre Journée de l'A.C.F.A. Les résultats ne sont pas encore connus, mais il semble que notre paroisse va encore atteindre son objectif de $100.00, comme les années passées.

* * *

Le 15 novembre, le R.P. Laroche, o.m.i., bénissait le mariage de M. Philippe Tanguay à Mlle Stella Dolan. De nombreux parents et amis assistaient à la cérémonie.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

* * *

M. et Mme Wilfrid Garant ont passé quelques jours à Edmonton.

* * *

M. et Mme Adjutor Garant sont depuis plusieurs jours en voyage d'affaires à Edmonton et Calgary.

* * *

M. Charles Jamault est aussi en voyage d'affaires pour une dizaine de jours à Edmonton.

* * *

Mlle Marie-Laure Bisson est à l'hôpital de McLennan depuis une couple de semaines. Elle a dû subir une opération majeure. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement..

* * *

Nous avons l'honneur d'avoir pour quelques jours la Révérende Mère Marie de Sainte-Flore, des Soeurs Sainte-Croix à Saint-Laurent. Maîtresse des études et directrice d'Action catholique chez la jeunesse, elle visite notre école.

* * *

Nos dévouées religieuses sont à préparer une séance musicale qui sera donnée par les élèves, à la salle du couvent dimanche soir le 24 novembre. D'après les oui-dire, ça va être beau. Il ne faudrait pas y manquer.

* * *

Nous avons depuis quelques jours une vague de froid. Le thermomètre enregistre sous zéro. Nous n'avons pas encore suffisamment de neige pour nous servir des voitures à patins.

* * *

Le 15 novembre dans l'après-midi, Mlle Hiatt, du département d'agriculture d'Edmonton, donnait sous les auspices du cercle des fermières, une intéressante causerie sur les arts domestiques. Elle se déclara enchantée de la forte assistance.

* * *

Vendredi dernier, M. Gareau, agronome, en compagnie de deux conférenciers du département d'Agriculture, nous donnait une intéressante conférence avec vues parlantes. On a enseigné les nouvelles méthodes de détruire les mauvaises herbes, ainsi que la manière de prévenir les pertes causées par les insectes nuisibles. Etant donné les saisons sèches depuis ces derniers temps, on appréhende l'apparence prochaine de certains insectes non connus ici, et qui ont causé de grands dommages dans la partie sud de la province.

Un assez bon groupe de cultivateurs, toujours désireux de se tenir bien renseignés, sont venus écouter les conseils pratiques des orateurs.

M. Gareau a encouragé l'embellissement des abords des bâtiments de la ferme où nos familles se plairont davantage à demeurer.

Automobile de fabrication canadienne

Ottawa. — La Commission des prix a annoncé que l'augmentation de $100., imposée par General Motors Corp. dans le prix de détail de ses automobiles, ne s'applique pas aux prix des automobiles de fabrication canadienne. Les Canadiens ne verseront de sommes additionnelles que lorsqu'il s'agira d'automo de la Geenral Motors importées.

TANGENTE

(SAINTS MARTYRS CANADIENS)

La lourde machine à défricher (Bulldozer), propriété de M. Joseph Chénard, revenait enfin en opération dans la paroisse, après plusieurs semaines d'inaction dans les hangars de réparation. Nous souhaitons qu'elle travaille à pleine capacité pour le développement et l'extension de la terre ferme.

* * *

M. Napoléon Granger a passé une huitaine dans la région d'Edmonton et dans la capitale. Il prêta main-forte à M. Elphège-Bédard, de Morinville, qui déménage à Tangente.

* * *

M. Henri Beaudoin, déjà à l'hôpital Général d'Edmonton, doit subir une opération pour le goître.

* * *

Avec une satisfaction manifeste, les pères et mères de famille qui comptent des enfants à notre école paroissiale ont lu et relu le petit journal bilingue que leurs enfants ont composé eux-mêmes sous la direction de leurs dévouées institutrices. Ce premier numéro promet beaucoup. En plus de l'intérêt qu'offrent toujours des nouvelles locales, il donne l'avantage de développer le sens d'observation et d'agrandir les horizons sur le monde extérieur.

Qu'on n'oublie point la note d'invitation, pour tous et chacun, au grand congrès d'Avant-Garde, dimanche le 15 décembre, sous la présidence de Son Excellence Mgr Henri Routhier, o.m.i., coadjuteur de Grouard.

* * *

L'atmosphère semble aux entreprises de construction à Tangente, comme ailleurs dans tout le district. Une nouvelle qui réjouit tous les paroissiens, est annoncée officiellement par le Père Oscar Pinard, o.m.i., curé remplaçant. Sur demande des paroissiens, une autorisation venant de S. Exc. Mgr Ubald Langlois, o.m.i., a été accordée, par télégramme, de commencer la coupe de bois nécessaire pour la construction nécessaire d'une église. L'oeuvre est mise sous la protection des Saints Martyrs Canadiens, patrons de la paroisse.

* * *

M. Emile Doucet travaillant avec son frère Cyprien dans les chantiers de bois à Faust, doit prendre quelques jours de repos dans sa famille, à la suite d'une blessure douloureuse à la main.

CLUNY

Lundi matin le 11, à 10 heures, un grand nombre de parents et d'amis se rendaient à l'église de Cluny pour assister au mariage de M. Marcel De Hemptinne à Mlle Agathe Cretin, tous deux de Calgary.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. Père Dubuc; le Père Riou assistait au choeur. De beaux cantiques furent rendus par Mme Denis Cretin, Mme C. Corbeil et Gilberte Corbeil, M. Hervé Laprise et M. Jos. Corbeil. Mme Louis Cretin touchait l'orgue. La marche nuptiale fut exécutée avec un bel entrain.

La mariée portait un joli costume bleu clair avec chapeau, gants et bourse noirs, et un bouquet de roses à son corsage. M. Denis Cretin servait de témoin à sa soeur, et M. Wilfrid Gibeau au marié.

Après la messe, tous les invités se rendirent à la maison paternelle, demeure de M. Albert Cretin, frère de la mariée. Là furent servis de bonnes liqueurs et un succulent goûter. Tous semblaient très heureux. Vers 9 heures, les invités, avant de rentrer chacun chez soi, offrirent de nouveau leurs meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

* * *

Notre Père curé a fait sa collecte pour constituer un fonds de construction. Espérons que nos paroissiens se sont montrés aussi généreux que par le passé. M. J.-B. Corbeil conduisait le R.P. Dubuc.

* * *

Notre "Indian Summer" a pris fin et il fait froid avec vent à neige.

BONNYVILLE

Le 11 courant, nous avons célébré dignement à Bonnyville le Jour du Souvenir. C'était d'abord un congé général; puis il y eut messe solennelle, parade, réunion à la salle de l'école où nous avons assisté à une conférence du Rév. Père Lerouge, sur la bataille de Caen qu'il a vécue lui-même. Une danse clôtura la journée.

* * *

Dans la nuit de vendredi, un malheureux incendie détruisit de fond en comble la jolie résidence de M. Omer Croteau. La famille eut à peine le temps de se sauver. Nos condoléances à ces braves gens si cruellement éprouvés. La perte est immense et les assurances minimes. En bons chrétiens, M. et Mme Croteau acceptent l'épreuve d'une manière édifiante.

* * *

Nous apprenons que la transaction de la propriété Gingras à la fabrique de Bonnyville a été complétée; elle avait dû forcément être suspendue par la mort du curé Marchand.

* * *

Nous apprenons aussi que la résidence de M. J.-N. Vallée a été vendue à M. O. Poirier. Nous nous attendons à d'autres transactions sous peu.

* * *

Mme J.-N. Vallée est de retour depuis quelque temps d'un voyage mémorable pour une convocation générale de la famille Toupin-Dussault, à laquelle elle appartient. La réunion eut lieu à Québec et fut des plus remarquables.

LA COREY

Enfin! l'hiver s'est annoncé avec une bonne bordée de neige et les traineaux sont sortis. Quelques hommes se préparent déjà pour les chantiers.

* * *

Cyrille Chouinard est revenue de l'hôpital Saint-Louis où elle a subi une opération. Mmes E. Goolet et W. McDermott sont encore là-bas. La première y a donné naissance à une fille.

Samedi, M. le curé baptisait une fille de M. et Mme Louis Chouinard. Elle se nommera Marie-Lorette-Rose. M. et Mme Napoléon Martel sont le parrain et la marraine.

* * *

Fred Robert est parti chez ses parents à Végreville jusqu'au printemps.

On a commencé à faire la souscription pour l'A.C.F.A. et, avant longtemps, il est désirable que notre objectif soit atteint.

* * *

C. H. Browning, oficier de la R.C.A.F., est venu retrouver son épouse, en visite au presbytère chez son oncle. Il aurait aimé rencontrer M. Edouard Limoges dont il avait fait la connaissance à Gander. Ils sont partis en route vers Aylmer, Ontario, où il doit suivre un cours.

* * *

M. Ernest Duchesne a quitté sa famille pour se rendre aux chantiers dans les montagnes.

* * *

M. Albert Auger est maintenant employé comme commis au magasin Limoges.

* * *

Les dames de la paroisse organisent un souper au poulet pour le 1er décembre, dans la salle paroissiale, et une veillée. Il y aura aussi des jeux dans l'après-midi.

Mlle Cécile Vallée continue à suivre son cours en musique, chant et diction, à une des écoles les plus remarquables de Montréal.

BEAUMONT

Visiteurs:

M. Jule Baert et sa famille, de Legal, chez MM. Magnan et Valiée.

M. Founier, de Sask., chez les familles Roerigue et Brassard.

* * *

Tous les travaux de construction dans le village ont arrêtés pour le moment. L'hiver a commencé trop rude, dit-on.

Notre patinoire est presque finie. Elle sera des plus belles.

* * *

Dimanche était la journée de la Ligue du Sacré-Coeur. Après la messe il y eut l'élection des conseillers. M. Eric Vallée est président; M. Joseph Goudreau, vice-président, et M. Wilfrid Royer, trésorier comme auparavant. Le soir, à l'Heure sainte, les prières furent lues par le président. Il y eut aussi une belle soirée dans la salle paroissiale préparée par la ligue. Malgré le froid qui nous surprend, un grand nombre était présent. Ce fut un beau succès.

M. Albertin Handfield a transporté sa maison dans le village. Il va travailler pour M. Léopold Magnan.

Trève d'un an

Londres. — Les chefs des Trade Unions, représentant trois millions d'ouvriers, se sont engagés à une trève dans les grèves pendant un an.

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

Nouvelle paroisse canadienne-française

C'est avec un sentiment de profonde gratitude envers Dieu et Son Excellence W. M. Duke, D.D., archevêque de Vancouver, que la Fédération a appris la joyeuse nouvelle de la création d'une nouvelle paroisse française, qui sera située entre les faubourgs des villages de Maillardville et de Saperton.

La paroisse française de Maillardville, fondée par le R.P. Maillard, o.m.i., il y a peine une quarantaine d'années, avait réuni autour du charmant clocher de Notre-Dame de Lourdes, dans cette riante et pittoresque vallée du "Fraser", un groupe compact de Canadiens français. Les berceaux ont vite peuplé ce joli village qui, aujourd'hui, compte environ 700 familles.

Inlassablement au cours des 20 dernières années, les religieux Prémontrés, succédant aux Oblats de Marie Immaculée, ont poursuivi avec un courage héroïque leur oeuvre missionnaire.

Le R.P. Teck, O.Prém., aimé et vénéré de ses ouailles, ne pouvait plus suffire aux besoins spirituels de son petit peuple qui, tous les jours grandissant, affirme la foi catholique de ses ancêtres au milieu de cette marée grouillante du protestantisme.

Il fallait donc venir en aide au vaillant pasteur du fidèle troupeau. C'est avec une ineffable tendresse et une sollicitude toute paternelle que S. Exc. Monseigneur W. M. Duke y pourvut, en demandant aux Oblats de Marie Immaculée de la province française de l'Alberta-Saskatchewan de lui envoyer le R.P. O.-A. Meunier qui fut nommé par Son Exc. curé de la nouvelle paroisse de Notre-Dame de Fatima.

Quel triomphe pour la Reine du Ciel et quel heureux présage pour l'archidiocèse de notre vénéré archevêque de retrouver en Colombie canadienne le doux voisinage de ces deux vocables bénis "Lourdes" et "Fatima"!

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"
Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

INSTITUTRICE BILINGUE DEMANDEE
On demande une institutrice bilingue pour l'école de Coal Valley, Alta. Bon salaire pour personne capable. S'adresser à 705 édifice McLeod. Tél.: 25605.

Maison à vendre
Maison en très bonne condition. Le propriétaire quittant Edmonton désire vendre le plus tôt possible. Prix très raisonnable. S'adresser à 10041-85e ave, Edmonton.

TERRE A VENDRE
Ferme de 400 acres, environ 370 sous culture, dont 160 acres en guéret d'été. Bonne terre noire. Bonnes bâtisses, maison de 14 chambres munie de l'électricité. Située à deux milles de Fort Kent, Alta. Bon puits. S'adresser à Edward Shalka, Fort Kent, Alta.

TERRE A VENDRE
Six quarts de section, 940 acres, terre de choix, environ 800 acres sous culture, 250 acres en guéret d'été et le reste était en guéret d'été il y a un an. Très bonnes bâtisses, maison de sept chambres très bien finie avec planchers en bois franc, cave toute la grandeur avec fournaise. Située de 1 à 3 milles de Fort Kent ou d'Ardmore sur la grande route, entre deux points d'expédition. S'adresser à John Pardell, Fort Kent, Alta.

Terre à vendre
Quart de section à vendre dans le district de Peace River, 5 milles au sud de Donnelly. 100 acres en culture avec 10 acres en alfalfa. Bon puits qui déborde toute l'année. S'adresser à Georges Dumas, 12720-120e rue, Edmonton.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.

Nouvelles diverses

Le 10 novembre dernier, une réunion générale des deux paroisses, "l'Ancienne" et la "Nouvelle", eut lieu à la salle de Maillardville. Y présidaient les RR. PP. Teck, O.Prém., et Meunier, o.m.i.

La paroisse française de Vancouver fut représentée par le R.P. Gauthier, s.s.s. Une délégation des officiers de la Fédération et des Cercles de Vancouver et de New-Westminster s'était jointe à celles de Maillardville.

M. le consul de France et Mme Charles Claudon tinrent à honorer de leur présence cette mémorable soirée.

M. Claudon remercia l'assemblée de l'accueil si cordial et chaleureux qui leur était fait à lui et Mme Claudon. Il exprima leur joie de participer à la création de cette nouvelle paroisse française sur les rives du Pacifique.

Les RR. PP. Teck et Meunier remercièrent avec émotion M. le consul de France et Mme Claudon de leur présence, qui rappelait aux coeurs des Canadiens français de si doux souvenirs de cette France que nous aimons et admirons, et à laquelle nous sommes demeurés si fidèles à travers le temps et l'espace; et cela, malgré les épreuves et les difficultés du passé. Désormais, grâce à M. le consul de France et à Mme Claudon, nous regardons avec confiance l'avenir.

* * *

Comités de placement

Le secrétaire de la Fédération canadienne-française de la Colombie est prié, aux noms des Cercles de Vancouver et de Maillardville, de communiquer aux divers rédacteurs de la presse française du Canada les noms et adresses des comités, nommés spécialement par les dits cercles, afin de faciliter les placements de nos compatriotes désireux de s'établir en Colombie canadienne.

Comité de placement: "Cercle de Vancouver": Mlle B. La Bossière, 2700 29ème avenue est, téléphone: Dexter 3390. M. J. Gagnon: 912 10ème avenue ouest, téléphone: Bayview 8543R. M. Aimé Masson, 1580 10ème ave ouest. M. Victor Therrien, 601 Broadway ouest.

Comité de placement: "Cercle de Maillardville": M. J.-B. Goulet, 820 Laval, téléphone New-Westminster 519Y3 Mme G. Gamache, Blue Mountain Rd. Mme Cormier, rue Cartier.

CERCLE CANADIEN-FRANCAIS DE VANCOUVER

Félicitations aux organisateurs des deux dernières soirées sociales du Cercle qui ont réuni un si beau groupe de Canadiens. Voici les noms de quelques visiteurs présents à la veillée du 9 novembre: M. et Mme Napoléon Garneau, accompagnés de leur fils et de leur fille, de Tête Jaune, C.-C.; M. et Mme Aucoin, de Gravelbourg; M. et Mme Wilfrid Dicaire, de Maillardville; M. Lépine, de Vancouver. Dimanche le 17 novembre, M. Goguillon présenta à l'auditoire M. et Mme Robitaille et M. Breux, d'Edmonton; M. et Mme Henri Charron, de Saint-Paul, Alberta; M. D'Aoust, de Montréal; M. Roach, de Comox, C.-C.; M. et Mme Gaudry, de la Saskatchewan; Mlle Rose Donais, Mlle Dorothy Ajène, M. E.-H. Labrosse, M. E. Guenette, M. Larose, de Vancouver. Après le jeu de cartes, suivi d'un excellent goûter, M. Cherry nous fit voir un film de la vie terrestre du Christ qui fut vivement apprécié.

N'oubliez pas la date de la prochaine activité. Nous fêterons la Ste-Catherine le 23 au lieu du 25 novembre.

* * *

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme P. Paradis-Price, trésorière de la Fédération et vice-présidente du Cercle, est de retour chez elle après avoir passé une semaine à l'hôpital St-Paul où elle a subi une assez grave opération. Nous souhaitons un prompt rétablissemnt à Mme Paradis-Price qui est toujours si zélée en ce qui concerne l'avancement des nôtres dans tous les domaines.

* * *

Il nous a fait plaisir de revoir dimanche soir Mme V. Lévêque qui avait été obligée de s'absenter à cause de maladie.

* * *

Est décédé, après quelques jours de maladie, Emery Plante, âgé de 53 ans. Lui survivent son épouse, une fille, Mme John Johnson, et une petite-fille, Marylin, de Vancouver. La messe de requiem fut chantée en l'église du Saint-Rosaire par le Rév. Père Clinton.

* * *

Mme Irène Blain, épouse d'Armand Blain, est morte subitement le 14 novembre. M. et Mme Blain, de Passadena, Californie, et autrefois de Vancouver, étaient en visite chez la soeur de la défunte, Mme W. Cashion, de Vancouver. Elle laisse, outre son époux, deux soeurs: Mme Cashion, de Vancouver, et Mlle Marguerite Burns, à Ottawa. Le service fut chanté par le Rév. Père Clinton en la cathédrale du Saint-Rosaire. L'inhumation prit place au cimetière Vue d'Océan où reposent les parents de Mme Blain.

* * *

M. Dan Baril, propriétaire du cinéma "Cambie" rue Broadway, a loué ce théâtre pour dix ans à la grande chaine de théâtres "Odeon".

* * *

Mlle Germaine Tremblay revient de Victoria où elle a assisté au mariage de sa soeur Louise.

CERCLE CANADIEN-FRANCAIS DE VICTORIA

Le 30 octobre dernier, parents, amis et tous les Canadiens français de Victoria et des environs se réunissaient à la salle paroissiale de l'église "Queen of Peace" à Esquimalt pour fêter Louisa Tremblay, fille de M. et Mme Joseph Tremblay, dont le mariage à Raymond Fontaine, fils de Mme Dollard Jacob, avait eu lieu le matin même à l'église d'Esquimalt. Plus de deux cents personnes assistaient à la réception.

Le Père curé McLeelan bénissait les époux. Au choeur: Le R.P. Laporte, padre de la R.C.N., M. l'abbé Julion, chapelain du Cercle canadien-français de Victoria, M. le curé Maurice Legendre, de Tangente. Alberta. Mme A. Smith touchait l'orgue. Mmes Griffaton et Turgeon furent les solistes.

Etaient venus de l'extérieur pour le mariage: M. et Mme Albert Courchênes, de Debden, Sask.; Mme H. Tounsend, (soeur du marié), de Prince-Albert, Sask.; M. et Mme Laney, de New-York; M. et Mme Aimée Masson, de Vancouver, C.-C.; Mme Dan. Baril, de Vancouver; M. et Mme Stub, de Port Alberni, C.-C.; Mlle Berthe Delisle, de Debden, Sask.; M. et Mme Stubbs, de Port Alberni; Mlle G. Tremblay, de Vancouver; M. Jean Lamothe, M. et Mme Emile Lebrun, de Maillardville.

* * *

Le Cercle canadien-français de Victoria a tenu sa réunion mensuelle d'octobre avec succès. Une centaine des nôtres assistaient à l'office religieux sous la direction du nouveau chapelain, M. l'abbé Jullion.

La soirée de famille qui suivit le sermon français donna, à une dizaine de nouveaux venus, l'occasion de rencontrer leurs compatriotes.

* * *

Qu'on n'oublie pas la prochaine soirée religieuse et familiale à la cathédrale St-André, le mardi 26 novembre prochain.

* * *

Son Exc. Mgr Hiel a bien voulu accepter la présidence d'honneur du Cercle. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

* * *

Mme H. Tounsend, venue de Prince-Albert, Sask., pour assister au mariage Tremblay-Fontaine est retournée chez elle.

* * *

Mlle Bertha Delisle, de Debden, Saskatchewan, en visite chez M. et Mme Joseph Tremblay de la rue Craigflower, se dirige en ce moment vers la Californie avec des amis.

* * *

La famille Armand de Grand'maison est attendue à Victoria après une absence de 3 mois. Elle a voyagé de Victoria à Halifax.

CERCLE CANADIEN-FRANCAIS DE MAILLARDVILLE

Nouvelle paroisse à Maillardville

Depuis le 25 octobre dernier, la paroisse de Notre-Dame de Lourdes est divisée. La nouvelle paroisse portera le nom de Notre-Dame de Fatima et embrassera toute la partie ouest de Maillardville.

Il y a déjà longtemps qu'il est question de cette division. Maillardville a plus que doublé, en ces dernières années, comptant presque 700 familles. Chaque mois en reçoit des prairies et de l'Est de nouvelles familles; c'est sans doute ce qui a déterminé la création de la nouvelle paroisse qui soulagera le ministère trop lourd de notre vénérable Père Teck, qui dirige depuis dix-sept ans la paroisse de N.-D. de Lourdes. On espère que la nouvelle paroisse sera mise sur pied au cours de l'hiver. En attendant les gens de la nouvelle paroisse continueront de suivre les offices à Notre-Dame de Lourdes.

Nous souhaitons bons succès à notre nouveau curé et à sa paroisse. Nous avons maintenant trois paroisses canadiennes-françaises sur la Côte. Espérons qu'elles continueront à se multiplier.

Dimanche le 10 novembre, nous avons eu la première partie de cartes de la saison par les Dames de Sainte-Anne.

En annonçant la nouvelle paroisse, le R.P. Teck a souhaité bon succès au nouveau curé et aussi que la bonne entente existe entre les deux paroisses puisque nous travaillons tous pour le même but: la conservation de notre foi et de notre langue.

* * *

Nous avons reçu parmi nous, venus de Vancouver, M. le consul de France et Mme Claudon, le Rév. Père Gauthier, Mme Burnada, M. le Dr et Mme Robeson, Mme Goguillon, V. Levesque, M. et Mme Maison, M. et Mme Lefebvre, Mlle Laboissière; de New-Westminster, M. et Mme Lacosse et leur fille, M. et Mme Ménard.

Nous espérons les revoir aussi souvent que possible. Tous sont les bienvenus.

* * *

Dimanche le 3 novembre, nous avions la clôture de la mission. Malgré le mauvais temps l'assistance a été bien bonne pendant toute la semaine. Espérons que tout le monde mettra à profit les bonnes paroles des deux bons prédicateurs, les Pères Meek et Meunier. Nous les remercions sincèrement.

Mme Edna Saltel, de Ste-Geneviève, Manitoba, est arrivée parmi nous ainsi que toute la famille.

Le nouveau chemin Lougheed s'avance tout doucement de Maillardville et nous pourrons nous rendre à Vancouver en quinze minutes; ce qui raccourcira le voyage d'au moins trois quarts d'heure.

L'Alliance française

Toutes les personnes intéressées à se joindre à l'Alliance française sont priées d'assister à une assemblée qui aura lieu le 28 novembre, à 8 h. 15 p.m., à la bibliothèque municipale (Public Library).

L'Alliance française est établie dans plusieurs grandes villes du Canada et des Etats-Unis. Ceux qui en font partie ont l'occasion d'entendre, au cours de chaque année, des écrivains et des artistes français.

Un métro en vue

Montréal. — Le conseil municipal de Montréal s'est prononcé en faveur de l'établissement d'un métro souterrain.

Les Dames de Saint-Joachim recevront

Les Dames de Ste-Anne de la paroisse Saint-Joachim donneront un thé dimanche, le 24 novembre, à la résidence de Mme J.-P. Barbeau (9928-113e rue), de 3 à 6 heures.

Tous sont cordialement invités.

ST-JOACHIM

Mme Joseph Boulanger est de retour d'un voyage à Montréal et Ottawa, où elle a visité ses deux fils Jean-Baptiste et Michel.

* * *

M. et Mme P.-C. Milot, de la 110e rue, sont aussi revenus de la province de Québec où ils sont demeurés surtout à Trois-Rivières, plus de sept mois.

Mme M. Cooper, avec son bébé, passe la semaine chez sa soeur Mme Armand Girard, de Chauvin.

* * *

Mercredi, le 13 nov., une jolie réception eut lieu chez Mme G.-P. Despins en l'honneur de sa belle-mère, Mme J.-C. Despins, de Le Pas, Man.

* * *

On annonce les fiançailles de Mlle Rolande Trottier, fille de M. et Mme R. Trottier, de l'Immaculée-Conception, avec M. Raymond Brault, de Yellowknife, fils de M. et Mme J.-E. Brault, de cette ville. Le mariage aura lieu à la fin du mois.

* * *

De 3 à 6 heures, dimanche le 24 courant, il y aura un thé donné par les Dames de Sainte-Anne, pour leurs oeuvres à la résidence de Mme P.-J. Barbeau, 9928-113e rue. Vous êtes tous cordialement invités.

L'Immaculée-Conception

Nous avons appris avec regret la nouvelle de la mort, survenue dimanche dernier, de M. l'abbé T. Rocque. M. l'abbé Rocque fut curé de notre paroisse en 1911.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

* * *

Dimanche prochain l'on fête la Ste-Catherine à l'Immaculée-Conception. Partie de cartes organisée par les Dames de Sainte-Anne; on jouera au whist et au bridge. Il y aura de bons prix, un programme intéressant et de la tire pour tous. La soirée aura lieu dans la salle du Sacré-Coeur.

* * *

Baptêmes

Joseph-Léo, enfant de M. et Mme G.-R. Lenglet. Parrain et marraine: Henri Lenglet et Emma Poirier.

David-Albert, enfant de M. et Mme A.-J. Verreau. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Olson.

Joseph-Charles, enfant de M. et Mme Joseph Belland. Parrain et marraine: Aurèle Belland et Doris Belland.

Jacqueline-Anne-Marie, enfant de M. et Mme E. Gaboury. Parrain et marraine: M. et Mme Adélard Gaboury.

Chez les Bonnes Amies

Le thé annuel des Bonnes Amies aura lieu dimanche le 1er décembre, de 3 h. 30 à 6 h. 30, chez Mme Barbeau (9928-113e rue).

Les Bonnes Amies célébreront à cette occasion leur vingtième anniversaire de fondation.

Avis aux créanciers

Succession de feu M. l'abbé Benoit MARCHAND, de Bonnyville, Alta

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt, décédé le 6 octobre 1946, sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, C.R., avocat de l'exécuteur M. l'abbé Sébastien Loranger, Edifice Banque Royale, Edmonton, Alberta, le ou avant le 6 janvier 1947 l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date l'exécuteur distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 15 novembre 1946.
Paul-E. Poirier, C.R.,
avocat de l'exécuteur,
Etude Milner, Steer, Dyde,
Poirier, Martland & Bowker,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

AVIS

Mon épouse, Lucille GARON, ayant quitté mon toit, je ne serai point responsable d'aucune dette qu'elle contractera à l'avenir.

Adélard-J. Garon,
Picardville, Alta

CALGARY

Il y avait toujours une bonne assistance aux exercices des Quarante-Heures qui eurent lieu à la paroisse les 3, 4 et 5 novembre. Nous avons bien apprécié les sermons du prédicateur, le Rév. Père L.-O. Fournier, o.m.i., d'Edmonton. Nous lui en disons toute notre reconnaissance.

* * *

Le Rév. P. Faure, s.j., de Saint-Boniface, qui a prêché la retraite des Srs de la Providence à Midnapore, donna le sermon à la grand'messe dimanche, le 10 novembre. Peut-être aura-t-il la bonté de nous rendre une seconde visite durant son séjour en notre ville. C'est donc là une invitation, Rév. Père Faure.

* * *

M. et Mme E. Gilmour sont revenus de Winnipeg pour demeurer parmi nous. Bienvenue, les amis.

* * *

Notre Lucien s'est envolé vers Edmonton pour quelques jours de congé. Il aurait donc fait le voyage par avion et cela lui aurait tellement plu qu'il y serait retourné pour fin de semaine.

Durant son stage en la capitale il aurait assisté au mariage de son ami le capitaine John Hogan. Nous profitons de l'occasion pour adresser nos voeux de bonheur à M. et Mme Hogan qui viendront s'établir à Calgary. En passant, les amis de Lucien sont aussi les amis des paroissiens de Calgary.

* * *

M. le docteur et Mme Beauchemin, et leur fille Louise sont revenus d'un voyage d'un mois dans l'Est du Canada.

* * *

C'est à regret que Mme D. Chase a dû subir une opération. Elle est à l'hôpital Saint-Croix, va beaucoup mieux et doit rentrer à domicile sous peu. Prompt rétablissemnt, madame Chase.

* * *

Samedi le 9, à 11 heures, dans l'église paroissiale, eut lieu le mariage de Mlle Marie-Marguerite Paris à M. Richard Edward Barlow, de Chedale.

Cluny, le 11, fut béni le mariage de Mlle Agathe Cretin et de M. Marcel de Hemptinne. Nos meilleurs voeux à tous ces nouveaux mariés.

* * *

Fut baptisé à la paroisse par M. le curé Marie-Jeannette, enfant de M. et Mme C. Rousseau. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Elphège Rousseau, grands-parents de l'enfant.

* * *

Mlle Cécile Laplante, qui demeure à Edmonton, était en promenade chez son oncle et sa tante, M. et Mme W. Dinnigan, et chez la famille McCool.

Aussi en visite à Calgary le sergent Antoni Schmidt, stationné à Edmonton

* * *

M. et Mme E. Boissonnault sont revenus d'une promenade dans l'Est. Auriez-vous fait bonne chasse? Monsieur Boissonnault, nous vous l'avions souhaité.

* * *

Il y eut partie de bingo à la paroisse dimanche soir, le 10 M. et Mme Fred Boucher, les chanceux par excellence, sont retournés à domicile les bras encombrés de prix.

* * *

Nos jeunes acteurs sont bel et bien à l'oeuvre et préparent une jolie soirée pour dimanche le 24 à l'école des Saints Anges. C'est une comédie en trois actes et l'on vous promet de rire. Empressez-vous d'acheter vos billets, car le nombre de sièges est limité. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

Mlle Gabrielle Lord vous fait savoir qu'elle fait ouvrage de couture à domicile. Son adresse est 322-18 ave ouest.

Le Rév. Tessier qui a déjà déservi la paroisse durant quelques mois, est le nouveau curé de Carstairs et Crossfield.

Lundi passé, dans l'après-midi, il a fallu transporter d'urgence M. P. Laurendeau à l'hôpital Sainte-Croix. Quoique bien malade, son cas n'est pas des plus désespérés. Il sera sans doute mieux et à sa besogne à la Caisse. Durant son abence M. Lampron le remplacera et le heures du bureau seront les mardis et vendredis soirs, de 7 h. 30 à 8 h. 30.

Remerciements

M. Hormidas Pelletier et sa famille désirent remercier tous les parents et amis qui ont offert des messes et des prières pour le repos de l'âme de Mme Pelletier et qui ont assisté à ses funérailles.

Ils les remercient aussi pour leurs offrandes de fleurs et pour leurs sympathies.

Club La Salle

(IMMACULEE-CONCEPTION)

Malgré la température inclémente de dimanche soir, au delà d'une centaine de jeunes se rassemblèrent dans la salle paroissiale. La soirée qui avait été préparée par notre infatigable aumônier, M. l'abbé Ketchen, comprenait une séance de magie par M. Frank Herman.

La réunion débuta par une courte discussion d'affaires sous la présidence de M. Marcel Blackburn. L'organisation d'une équipe de gouret qui fera partie de la ligue C.Y.O. fut étudiée. De même l'organisation d'équipes de ballon-au-panier chez les garçons et filles, en intéressa un bon nombre.

M. l'abbé Perry nous fit aussi une courte visite au cours de laquelle il donna un exposé sur la formation d'une fédération des cercles de la jeunesse catholique du diocèse. Un organisme central où tous les cercles paroissiaux seraient représentés répond à un besoin qui se fait sentir depuis assez longtemps et le Club La Salle n'hésite pas à lui assurer son entière collaboration.

Après l'assemblée d'affaires, les membres eurent le plaisir d'assister à une représentation de magie par l'ex-sergent Frank Herman de l'armée américaine. Ses tours amusants nous firent passer plusieurs moments très intéressants. Ce visiteur démontra une fois de plus qu'il n'est pas le premier venu dans l'art de la prestidigitation.

Un délicieux goûter terminait la soirée.

La prochaine réunion du club aura lieu le 1er décembre et comprendre une promenade ou excursion en traineau. Une fois de plus, le comité s'attend à une assistance nombreuse. Dans l'intervalle le cercle de photographie et le "Glee Club" tiendront leurs réunions respectives. Ces réunions sont ouvertes à tous les membres qui désirent y assister.

Lisez et faites lire la Survivance

Cours à domicile de l'U.C.C.

La famille et la terre

Première leçon: considérations générales

Par Gérard Filion, secrétaire général de l'Union catholique des Cultivateurs

Plusieurs raisons ont poussé les dirigeants de l'U.C.C. à choisir comme sujet du cours à domicile 1946-1947 la famille et la terre. Il convient d'en exposer brièvement les principales.

Raisons du cours

a) La famille est considérée comme la cellule première de la Société. Il y a une grande ressemblance entre le corps social et les êtres vivants. Ceux-ci se composent, nous disent les savants, d'une infinité de cellules qui sont des organismes ayant une vie propre. Le corps humain, par exemple se compose de millions et de millions de cellules qui ont une vie plus ou moins indépendante les unes des autres, mais qui toutes concourent à la vie harmonieuse de l'être humain. Chaque cellule a sa fonction propre, mais elle est subordonnée au bien général de l'organe dont elle fait partie, celui-ci étant ordonné à son tour au bien général de tout l'être.

Il en va de même dans la Société. Celle-ci se compose de cellules qu'on appelle les familles. Quand, dans un être vivant, les cellules sont malades, tout l'organisme s'en ressent. Quand, dans la Société, les familles sont affaiblies, le corps social est languissant. En d'autres termes, quand la famille se désagrège, la Société se corrompt.

La famille étant la cellule-mère de la Société, il est d'une extrême importance que la classe agricole sache ce qu'est la famille, connaisse les maux qui la menacent et les remèdes qu'il y faut appliquer.

b) C'est qu'en effet la famille est, de nos jours comme à toutes les époques, en butte à des attaques. C'est la condition normale de tout organisme vivant. Pour vivre, il faut lutter. C'est vrai dans l'ordre physique, c'est vrai dans l'ordre moral, c'est vrai dans l'ordre social. La famille n'est probablement pas plus en danger aujourd'hui qu'elle le fut autrefois, par exemple au temps de l'esclavage. Mais elle l'est autant. Ce qui a permis à la famille chrétienne de s'établir et de consolider ses positions, c'est la lutte constante que le christianisme a livrée à toutes les erreurs païennes qui se sont attaquées à la famille: esclavage, polygamie, divorce, union libre, etc. C'est en luttant contre les maux actuels que notre peuple restera fidèle en esprit et en fait à la conception chrétienne que nous nous faisons de la société familiale.

Il y a des maux qui, de nos jours, s'attaquent à la famille; il y a l'individualisme qui, à la suite des révolutionnaires de 1739, cherche à substituer l'individu à la famille comme fondement de la Société; il y a l'athéisme, qu'il soit fasciste, communiste ou tout simplement démocratique, qui cherche à remplacer l'autorité du père par la tyrannie envahissante de la bureaucratie; il y a le capitalisme qui substitue l'argent aux valeurs humaines et qui, pour mieux récompenser le capital, réduit les familles de salariés à un état de pauvreté voisin de la misère. C'est précisément pour mieux combattre ces maux et pour essayer de démontrer que la terre est matériellement et moralement la plus sûre sauvegarde des familles, que les dirigeants de l'U.C.C. ont voulu qu'il soit donné un cours sur la famille rurale.

Caractères particuliers de la famille canadienne-française

La famille canadienne-française offre quelques particularités qu'il importe de signaler et d'expliquer.

a) Ce qui frappe les étrangers qui pénètrent dans les milieux ruraux de langue française c'est l'union intime qui existe dans les foyers, union non seulement entre les époux mais surtout entre les parents et les enfants même après que ceux-ci ont atteint l'âge de l'émancipation. Nous avons conservé chez nous ce que les sociologues appellent la famille du type communautaire. Dans cette famille, tous les membres en état de le faire, travaillent pour la communauté. Les enfants, toujours très nombreux, habitent au foyer jusqu'à un âge assez avancé et donnent leur travail gratuitement. Le père de famille a la propriété absolue de tous les biens et en dispose à son gré. En revanche, la communauté donne à chacun de ses membres ce qui est nécessaire à la satisfaction de ses besoins et même lui prépare un établissement si elle en a les moyens.

b) Ce qui caractérise encore la famille rurale, c'est que la ferme est à la fois foyer et atelier de travail. Elle est foyer en ce qu'elle est le lieu où évolue la société familiale; elle est atelier de travail parce que les membres ne sont pas obligés d'en sortir pour exercer leur métier, comme c'est le cas dans les familles de salariés. Ce caractère est de nature à resserrer davantage les liens qui unissent les membres de la société familiale.

Deux explications

Il existe, à notre avis, deux raisons historiques pour lesquelles la famille a gardé chez nous une si forte cohésion, alors que dans la plupart des autres pays elle a si lamentablement relâché ses liens.

a) La famille canadienne-française n'a pas été touchée par le protestantisme. Il est à noter à ce sujet que la population qui a émigré de France en Canada venait principalement des provinces situées entre la Seine et la Loire, soit la partie de la France, avec le Nord, qui a pratiquement échappé aux ravages des guerres de religion qui ont sévi durant la plus grande partie du seizième siècle. A l'heure actuelle, l'on constate que c'est encore dans cette partie de la France que la famille est le mieux conservée, alors que dans le Sud et le Sud-Ouest la dénatalité et le divorce sévissent à un degré désespérant.

C'est que le protestantisme, avec le libre examen, est une révolte contre les règles immuables du dogme et de la morale; il est aussi une révolte contre les lois naturelles qui régissent la société. Ce n'est pas par pur hasard que ce soit dans un pays protestant, l'Angleterre, que l'on ait imaginé un système économique basé sur la limitation des naissances; ce n'est pas non plus accidentel que le divorce fleurisse principalement dans les pays protestants. Question de morale à part, il y a dans le protestantisme une conception de la vie individuelle et sociale contraire à l'idée chrétienne que nous nous faisons de la famille.

b) La famille canadienne-française a également échappé au rationalisme qui a fait loi en France durant le dix-huitième siècle et qui s'est exprimé par la révolution de 1789. Jean-Jacques Rousseau, le père du rationalisme, est allé jusqu'à nier la nécessité sociale de la famille. Rien d'étonnant que ses fils spirituels, les Conventionnels de 1791, aient eu la prétention d'abolir la famille pour la remplacer par l'union libre.

Que la famille canadienne-française ait échappé, pour des raisons géographiques et providentielles, à ces deux sources de corruption, explique qu'elle apparaisse aujourd'hui comme un phénomène d'une prenante originalité.

Il faut défendre la famille

Les périls qui menacent la famille étant nombreux et imminents, il est nécessaire de la protéger. Inutile de s'imaginer qu'on peut revenir au bon vieux temps alors que la famille était protégée par son isolement, par son absence presque complète de rapports sociaux avec le monde extérieur. La facilité des communications nous met aujourd'hui en rapport quotidien avec tout ce qu'il y a de mal et tout ce qu'il y a de bien dans le monde. Il n'y a jamais eu d'époques où les exemples bons et mauvais ont tant foisonné; et c'est pourquoi l'homme moderne a tant de chances de mériter ou de démériter selon qu'il décide de bien faire ou de mal faire. Il faut donc défendre la famille tout court et la famille rurale en particulier en tenant compte du fait que nous vivons au vingtième siècle et qu'il ne servirait à rien de gémir sur le passé, encore moins d'essayer d'y retourner.

Il faut défendre la famille:

a) par la famille elle-même. Cela veut dire resserrer les liens qui unissent les membres de la société domestique, préparer les jeunes à leur vocation d'époux et de parents, faire comprendre aux pères et aux mères qu'ils ont un impérieux devoir d'éducation à remplir vis-à-vis de leurs enfants. Aux forces qui tendent à désunir la famille, il faut opposer les forces qui tendent à l'unir.

b) par la législation. Il ne faut pas s'illusionner sur la réforme des moeurs par la loi. Il faut plutôt tendre à la réforme de lois par la réforme des moeurs. Néanmoins, les parlements peuvent aider la famille de deux façons: en veillant à ce que les lois qu'ils adoptent ne lui soient pas nuisibles et en passant des lois qui lui soient favorables.

c) par la religion. Quand on examine de près les maux qui s'attaquent à la famille, on constate qu'ils sont en définitive d'ordre moral, qu'il s'agisse du divorce, de la limitation des naissances, de l'abandon des enfants, de la délinquence juvénile, etc. Les maux d'ordre moral ne se guérissent pas uniquement par des lois, car les lois des hommes sont impuissantes à régir la conscience. Seule, la religion, qui pénètre jusque dans le fors interne, offre un rempart inébranlable contre les périls qui menacent la famille.

QUESTIONNAIRE

1.—Que veut dire l'expression: la famille cellule première de la Société?

2.—De quelle manière l'individualisme, l'étatisme et le capitalisme s'attaquent-ils à la famille?

3.—Quels sont les deux caractères particuliers de la famille canadienne-française?

4.—Quelles sont les deux raisons historiques pour lesquelles notre famille est restée si vigoureuse?

5.—Par quels moyens faut-il défendre la famille?

Cours à domicile

Grâce à l'obligeance de M. Gérard Filion — nous tenons ici à l'en remercier cordialement — nous commençons aujourd'hui la publication du cours à domicile de l'U.C.C. qui porte, cette année, sur la famille et la terre.

Il suffit d'en lire le titre pour comprendre l'importance de ce cours.

De tout temps, la famille a été la grande force sociale d'une nation. Quand elle est établie sur des bases religieuses et économiques solides, on peut regarder l'avenir avec confiance. Que se produisent les pires désastres, politiques ou militaires, on est assuré que la nation pourra les surmonter parce qu'elle possède en elle une source de vigueur, une puissance de redressement incomparable. Mais si la famille est faible, si elle est atteinte de maladies, physiques ou morales, qui la mettent en péril, alors tout est à craindre. Malgré les plus belles apparences de force et de prospérité, la nation tout entière est menacée. Tôt ou tard apparaîtra au grand jour le mal qui la minait secrètement.

Nous ne faisons pas ici de phrases.

Nous ne faisons que résumer les leçons de l'expérience, les observations des historiens et des sociologues. Il est remarquable qu'elles rejoignent, les unes et les autres, l'enseignement de la philosophie chrétienne.

Cet enseignement, il ne nous est pas difficile d'en trouver une nouvelle confirmation. Nous n'avons qu'à ouvrir notre histoire et lire ce qui s'est passé chez nous, en notre pays.

Les observateurs étrangers ont tous été frappés de la survivance canadienne-française en terre d'Amérique. Ils ont voulu en connaître les causes, et il les ont trouvées dans la forte constitution de nos familles, groupées dans les cadres et les traditions de la paroisse.

Nos adversaires, qui devraient être de beinveillants compatriotes, le savent bien, eux aussi. Quand ils cherchent à prévoir l'avenir des deux races, des deux principaux groupes ethniques du Canada, ils mettent au premier rang de leurs calculs la famille canadienne-française.

En faut-il davantage pour affermir nos convictions et voir où se trouve notre force première?

Un autre fait d'observation: c'est sur la terre que nos familles sont restées les plus fortes, au double point de vue physique et moral. C'est là que nos énergies vitales ont été le mieux protégées contre les germes de faiblesse et de corruption.

Aussi est-ce une oeuvre de très haute importance qu'entreprend l'Union catholique des Cultivateurs en publiant le cours à domicile de cette année.

Elle veut que nous en profitions, que nous en tirions, nous aussi, le plus de bien possible.

Le meilleur moyen, ce serait d'étudier en groupe la matière de chaque leçon. Rien ne vaut la discussion franche, cordiale, pour approfondir un problème, en pénétrer les conséquences, en saisir la portée. Elle permet aussi de faire des applications concrètes au milieu où l'on vit, et l'étude devient ainsi une source immédiate d'action clairvoyante et efficace. L'on sait où se trouvent les vrais dangers et que c'est là d'abord que l'action doit se porter.

Nos cercles d'étude sont l'endroit idéal pour suivre avec le plus grand profit possible le cours à domicile.

Nous espérons que, dans tous nos centres, les leçons sur la famille et la terre dont nous publions aujourd'hui la première, recevront toute l'attention qu'elle méritent.

Tous voudront les lire et les méditer.

S. P.

Seulement 7 p. 100 de la terre en culture

Dans son inventaire sur l'alimentation mondiale, relativement au développement et à l'utilisation de la terre, l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations-Unies déclare que dans certaines parties du monde, la superficie en culture est moins d'un demi-acre par tête de population et cette proportion diminue à mesure que la population augmente. A l'heure actuelle, seulement environ 7 p. 100 de la surface terrestre est cultivée. La plus grande partie de ce qui reste est impropre à la culture avec les méthodes actuelles, mais il y a de vastes étendues qui pourraient être défrichées si l'on pouvait se procurer le capital nécessaire pour leur développement au moyen des méthodes techniques modernes, y compris, dans bien des cas, l'irrigation et le drainage. De vastes territoires pourraient être consacrés à la culture si les fléaux mortels, comme les moustiques porteurs de la malaria et la mouche tsetse, étaient exterminés grâce à des campagnes bien organisées sur une grande échelle.

Mais l'ouverture de nouvelles terres n'est qu'un aspect du problème d'accroissement des ressources terrestres.

Il y a cet autre aspect aussi important de la remise en état des terres qui étaient autrefois fertiles, mais qui ne produisent plus rien à cause du mauvais emploi qu'en ont fait les hommes, et de la conservation de la terre qui est en train de se détériorer. Chaque pays a ses propres problèmes dans l'augmentation et la protection de ses ressources terrestres et il faut les aborder de façon différente. Le point principal, c'est que l'attaque doit être scientifiquement dirigée et co-ordonnée en plus d'être adéquatement financée par les gouvernements. Le besoin d'amélioration s'applique à tous les paps, non seulement à ceux qui souffrent de bas niveaux d'alimentation mais aussi à ceux dont les niveaux sont moyens ou élevés. Dans bien des contrées possédant un haut niveau, une nouvelle orientation de la production sera nécessaire, si l'on veut fournir plus des aliments indispensables pour la santé — produits animaux, fruits, légumes — et cela exigera des modes de culture qui favoriseront une saine administration du sol, des assolements à long terme et un plus large emploi des pâturages. Des études entreprises aux Etats-Unis, par exemple, démontrent que dans bien des régions, les engrais chimiques pourraient être employés avec profit en plus fortes quantités. Il n'y a pas un seul pays qui ait encore fait tout ce qu'il aurait pu accomplir par l'application des méthodes modernes en agriculture.

Travail qui n'a pas produit de résultat

Stuttgart. — Le lieutenant-général Lucius Clay a déclaré au Conseil des Etats allemands que le gouvernement militaire américain sera peut-être forcé d'appliquer lui-même le programme de dénazification parce que le Conseil n'a pas réussi jusqu'ici à épurer la vie publique de ses éléments nazis.

"Il semble que la loi de dénazification a servi bien plus à renvoyer le plus de personnes possible à leur ancien emploi qu'à châtier les coupables", a ajouté Clay. Il a annoncé qu'il émettait un ordre, en vertu duquel aucune personne destituée par le gouvernement militaire ne pourra être réinstallé par un tribunal de dénazification allemand sans l'autorisation préalable du gouvernement militaire.

Etatisation en Angleterre

Londres. — Le roi, dans son discours d'ouverture du parlement, présentant les vues de son gouvernement travailliste, a préconisé une législation en faveur de la conscription pour les forces armées britanniques et de la nationalisation du transport intérieur ainsi que des utilités publiques.

Demande de volailles

La demande domestique de volailles est exceptionnellement bonne. Le rationnement de la viande et le haut niveau de l'emploiement, d'après la Revue courante des conditions agricoles au Canada, ont provoqué une augmentation dans la consommation de viande de volaille. Les marchés aux volailles enregistrent présentement une forte augmentation saisonnière.

La demande d'exportation de volailles canadiennes est forte également et le Royaume-Uni constitue un bon débouché. Le contrat d'exportation des volailles du Canada au Royaume-Uni comporte l'exportation de 12½ millions de livres de poules et de poulets avant la fin de l'année civile 1946. Les volailles doivent être classées, emballées et inspectées conformément aux règlements du Gouvernement canadien.

Lisez et faites lire la Survivance.

Nos héros

Mère Catherine de St-Augusuin

1.—Qui était Mère Catherine de St-Augustin?

Une religieuse Hospitalière de Québec.

2.—C'était une Canadienne?

Non, c'était une française. Elle s'appelait dans le monde Catherine de Longpré. Elle naquit le 3 mai 1632 à Cherbourg, en Basse-Normandie.

3.—Quand est-elle venue au Canada?

En 1646.

4.—Est-ce elle qu'on a appelée la "Sainte du Canada"?

Oui — ou encore la "Catherine de Sienne du Canada" — et plus souvent encore "l'Apôtre de la souffrance en terre canadienne".

5.—Qu'y a-t-il eu dans cette vie de si extraordinaire?

"Rien de plus extraordinaire que la vie de Mère Catherine de Saint-Augustin, dit l'un de ses biographes. A trois ans et demi, elle éprouve déjà des désirs ardents de faire en toutes choses la volonté de Dieu; et comme elle entend dire par un Jésuite, le Père Malherbe, que c'est dans la souffrance, et surtout dans la souffrance endurée pour le prochain, que l'on est le plus sûr de faire cette volonté, elle ressent déjà ces transports de charité qui lui feront un jour accepter héroïquement de se charger des péchés du prochain pour les expier par la pénitence.

"A dix ans, elle signe de son sang un acte de donation de sa personne à la sainte Vierge et fait voeu de ne jamais commettre de péché mortel.

"A quatorze ans et demi, elle prend l'habit religieux au couvent des Hospitalières de Bayeux. A seize ans, elle fait profession; puis elle part pour le Canada après avoir vaincu par ses prières les résistances de son pieux et digne père."

6.—Au Canada, sa vie a-t-elle été aussi extraordinaire?

Ah! oui! et encore plus! D'abord, quitter la France à cette époque pour le Canada, c'était un sacrifice héroïque — et Catherine n'avait que seize ans (disons en passant qu'elle n'avait pas attendu d'être "vieille fille" pour se donner au bon Dieu). Puis vers l'âge de vingt ans, elle s'offre en victime pour expier les péchés de notre Canada. Des souffrances intérieures, des croix, des épreuves de toutes sortes, sont l'apanage de cette âme choisie — et tout cela subi avec "grande piété, grande humilité et grande charité". Mgr Laval, qui connaissait bien cette âme, disait que cette bonne Mère était l'âme la plus sainte qu'il eût connue.

7.—Sa vie de "victime offerte" a-t-elle duré longtemps?

Seize années — car elle mourut le 8 mai 1668.

8.—Y a-t-il des faits qui prouvent visiblement que le bon Dieu accepta ses souffrances pour le salut du Canada?

Un autre de ses biographes dit que "sans son intervention, sans ses sacrifices, on peut croire que c'en eût été fait de notre colonie." — Il continue: "Que de fois elle détourna le courroux de Dieu en s'offrant comme victime". L'on affirme que Mgr Laval allait souvent se recommander à ses prières ferventes, et lui confier le succès des affaires les plus importantes de son vicariat apostolique. A cette époque, le commerce de l'eau-de-vie avec les sauvages faisait commettre beaucoup de péchés. Malgré les efforts de Mgr Laval, des prêtres, et des meilleurs citoyens, on ne put réussir à supprimer ce terrible mal. Aussi le bon Dieu résolut de punir la Nouvelle-France. Mère Catherine de Saint-Augustin, avertie par une vision de ce qui arriverait, supplia le Maître d'avoir pitié du Canada, et Dieu eut pitié. La violence du châtiment (tremblement de terre du 5 février 1663) fut adoucie, puisque ce cataclysme ne causa pas une perte de vie. "En reste les confessionnaux furent encombrés et de nombreuses conversions s'opérèrent". Mais quel martyre ne dût-elle pas subir pour expier ainsi les crimes commis à l'occasion de la traite de l'eau-de-vie et de la désobéissance à l'autorité religieuse.

9.—Ceux qui l'entouraient se rendaient-ils compte des choses extraordinaires qui se passaient en Mère Catherine de Saint-Augustin?

"Seules ses directeurs connurent les luttes terribles qu'elle soutint contre les démons, tout comme ils connurent seuls les communications qu'elle avait avec le Ciel," car "dans sa vie de Communauté, elle avait toujours un extérieur si calme qu'on ne soupçonnait même pas les tempêtes qui passaient presque continuellement dans son âme." Ce n'est que par un commandement de Mgr Laval qu'elle mit par écrit les choses de son âme que l'histoire peut aujourd'hui raconter.

10.—Des vies comme celle-là sont-elles tellement nécessaires?

Oui, les vies de prière et de souffrance sont de toute première nécessité — sans cela pas d'action efficace.

QUESTIONNAIRE

Grades 3 à 6

1.—Qui était Mère Catherine de St-Augustin?
2.—Quand est-elle venue au Canada?
3.—Comment l'a-t-on appelée?
4.—Au travail de quel grand évêque a-t-elle aidé par ses prières et ses souffrances?
5.—Quelle grande épreuve frappa notre pays en 1663?

Grades 7 à 9

Après étude de ce petit exposé sur Mère Catherine de Saint-Augustin, répondez de mémoire aux dix questions plus haut mentionnées.

Grades 10 à 12

Trouvez dans l'histoire Sainte ou autre, des exemples prouvant la réponse à la dixième question.



CBK, 540 klcs. — Emissions françaises pour la semaine du 25 au 30 novembre. L'horaire est donné en heure normale des montagnes.

Lundi 25 novembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mardi 26 novembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.45 p.m. — Céleste et Valentin
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mercredi 27 novembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — Musique et Littérature.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Jeudi 28 novembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — Prenons le Thé.
4h.15 à 4h.45 p.m. — Les Voix du Pays.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Vendredi 29 novembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Samedi 30 novembre
3h.00 à 3h.15 — Notre français sur le vif
3h.15 à 3h.45 p.m. — L'école des parents
3h.45 à 3h.55 — La Bonne Chanson
3h.55 à 4h.00 — Bulletin de nouvelles.

Watrous, le 12 novembre 1946.

Berthe Baril

Pour rire



De l'aide

—Je vous félicite, Lucette: tous vos problèmes sont bons.

Lucette — Je vais vous dire, Madame; c'est parce que mon grand frère est en vacances à la maison.

* * *

Au régiment

Un soldat ivre, qui s'était pris de querelle avec son caporal, finit par lui dire:

—Tais-toi, tu n'es pas un homme.

—Je te prouverai le contraire, dit le caporal.

—Jamais, reprend le soldat, jamais! Ecoute le major: quand il commande la garde, le matin à la parade, ne dit-il pas toujours "Pour tel poste, quatre hommes et un caporal?" Tu vois bien que les caporaux ne sont pas des hommes.

* * *

Sommeil léger

On réveille de bonne heure Elisabeth et Louise pour une excursion projetée, mais on a décidé de laisser dormir un peu plus longtemps Jean, qui n'a que quatre ans et demi.

Cependant, bien qu'on ait fait peu de bruit, il l'a entendu, et, voyant que l'on quitte la chambre, il s'écrie:

—Eh bien! et moi! quand est-ce qu'on me réveille?

* * *

Dispositions

—Monsieur le professeur, mon fils vous paraît-il avoir des dispositions spéciales?

—Oui, pour l'aviation; il est toujours dans les nuages.

* * *

La maladresse de Berthe

Berthe, chargée d'apporter le plateau à thé, le laisse tomber au milieu du salon.

—Petite maladroite! lui dit sa mère, tu ne peux donc rien tenir dans tes mains?

Berthe. — Mais, maman, ce ne sont pas mes mains, c'est mon pied qui a glissé.

* * *

Polyglotte

—On me dit que votre femme parle plusieurs langues, est-ce vrai?

—Elle en parle quatre: le français, l'anglais, l'italien et le langage qu'elle parle à son petit chien.

* * *

Grande sagesse!

—Maman, une souris est tombée dans le grand bol de lait.

—Qu'as-tu fait?

—J'ai jeté le chat dans le bol.

Conseils à la jeunesse

Aimez, ô jeunes gens, et respectez la vie:
Elle est bonne à celui qui va droit son chemin,
Et qui ne garde au front de son âme ravie
Que le rêve d'hier et l'espoir de demain;
Elle est bonne à tous ceux qui courent à leur tâche,
Comme le laboureur qui se lève au matin,
Et retourne son bien sans plainte et sans relâche,
Malgré la terre dure et le ciel incertain.
Votre aube vient de naître à l'orient tranquille,
Vos boeufs frais attelés se cassent d'aiguillon,
Votre charrue est neuve et votre champ fertile;
Déjà l'épi mûr germe dans le sillon.
Au travail, au travail! Faites votre journée;
Vous êtes au matin, laissez venir le soir;
Vous êtes en avril, laissez finir l'année;
L'herbe d'ennui se fane ou fleurit le devoir. . .

L'Avant-Garde Garnier

Le 18 octobre nous avons eu nos élections pour l'Avant-Garde Garnier.

Denise Gorbout a été élue présidente; Lucien Moreau, vice-président; Bibiane Godbout, secrétaire. Lucien Moreau proposa Jeannine Houle comme conseillère. Denise Godbout seconda la proposition. Jeannine Houle proposa Doris Lamoureux comme conseillère, et Bibiane Godbout la seconde.

Jeannine Houle proposa que l'après-midi de chaque vendredi soit consacré à l'Avant-Garde. Cela fut appuyé par Doris Lamoureux.

Denise Godbout proposa que chacun prépare un programme spécial pour le vendredi. Lucien Moreau la seconda.

Doris Lamoureux proposa que M. le curé nous donne une conférence une fois par mois. Florette Villeneuve la seconda.

Il fut proposé par Jeannine Houle que le programme du vendredi soit donné par une partie de la classe seulement. Lucille Villeneuve la seconda.

Bibiane Godbout, sec.

Crâneries

Les foules sont incroyablement capricieuses et mobiles; elles ont des revirements subits et qui déconcertent. Pendant la Révolution, une bande de furieux entraine l'abbé Maury à la lanterne.

—Quand vous m'aurez pendu, dit l'abbé, y verrez-vous plus clair?

Le rire éclate, les visages se détentent, les colères s'apaisent; l'abbé aura la vie sauve.

Ailleurs, contre la volonté énergique et le sang-froid d'un seul homme, la puissance d'une multitude se brise et capitule. L'histoire militaire française est riche de ces crâneries, de ces audaces qui font reculer le nombre. Au siège d'Ancône, le maréchal Lannes, au retour d'une reconnaissance, et n'ayant pour toute escorte que deux aides de camp et cinq ou six hussards, se trouve au détour d'un chemin nez à nez avec trois cents cavaliers ennemis qui mettent le sabre au clair. Lannes s'avance alors vers le capitaine

—De quel droit, devant moi, osez-vous mettre le sabre à la main? Allons, tout le monde, sabre au fourreau sur-le-champ!

Tremblants, les cavaliers obéissent et suivent Lannes en prisonniers au quartier français.

Questionnaire

Quelle est l'origine du mot "Croque-mort"?

Le mot "Croque-mort" est donné par plaisanterie à ceux qui transportent les morts au cimetière, et ils seraient ainsi appelés parce que ces hommes vivent de leur emploi, ou peut-être encore parce qu'ils emportent les morts.

* * *

Que signifie le porverbe italien: Chi va piano va sano, chi va sano va lentano"?

Le proverbe italien: "Chi va piano va sano, chi va sano va lontano" signifie: "Qui va doucement va sûrement, qui va sûrement va loin". Racine a dit: Qui veut voyager loin ménage sa monture.

* * *

Qu'appelle-t-on "Angle facial"?

L'"Angle facial" est un angle formé par deux lignes dont l'une, horizontale, s'étend du conduit auditif à la partie inférieure du nez, et l'autre, plus ou moins rapprochée de la verticale, est tirée de la partie la plus saillante du front aux dents de la mâchoire supérieure.

A quelle époque, en France, commença la coutume d'ajouter des noms de fafamille aux noms de baptême?

Les hommes et les femmes n'eurent d'abord, en France, d'autre nom que le nom de baptême ou prénom. Vers le XIIe siècle, les nobles prirent l'habitude d'ajouter à leur nom de baptême celui de leur famille; les vilains, au XVIe siècle, prirent également un second nom, emprunté à des particularités physiques, au caractère, à l'âge, au lieu de naissance ou d'habitation, à la profession, etc., tels que Leroux, Lepetit, Leblanc, Levilain, Ledoux, Lepicard, Lebreton, Dupré, Duval, Charpentier, etc.

Mgr Routhier au pensionnat de Falher

Mercredi dernier, les élèves du pensionnat eurent le bonheur de recevoir Son Excellence Mgr H. Routhier à un diner de famille. Il prit place parmi nous. Après avoir béni nos tables, il accepta le menu préparé par nous à la manière quotidienne du réfectoire du pensionnat. Le repas fini et tout remis en ordre, il nous adressa quelques mots. Je suis content, dit-il, d'avoir pris le dèner avec vous; c'est un peu ma visite paroissiale. Quand je suis allé chez vous, la plupart n'y étaient pas et j'ai aujourd'hui le plaisir de vous rencontrer. Vous êtes privilégiés d'avoir vos bons repas à la chaleur et de tout faire cuire à volonté, sous la surveillance des religieuses.

Monseigneur quitta à regret et il manifesta le désir de revenir avant son départ pour Rome.

Les élèves de Falher.

La politique internationale

Le désaccord entre les nations et les travaillistes anglais

Par Maurice Dagenais
de la British United Press

Le gouvernement anglais est en lutte avec une difficulté grave. 70 députés travaillistes se sont révoltés contre la politique étrangère de leur parti. Le gouvernement possédait la force pour surmonter cet obstacle, mais la révolte a néanmoins porté atteinte à son prestige.

Les deux griefs des dissidents étaient, d'après ces députés, la politique impérialiste anglaise et le projet de conscription en temps de paix.

Ces députés, appartenant à l'aile gauche du parti, reprochaient au gouvernement son opposition à la Russie et de suivre la politique américaine. Le plus étonnant, a priori, a été de voir les conservateurs soutenir la politique du parti travailliste contre les dissidents travaillistes.

Ce phénomène confirme les prévisions faites dès le lendemain des élections que le régime Attlee poursuivrait la même politique extérieure que Churchill qui consistait surtout à conserver à l'Angleterre son empire à travers le monde.

Le traité italien

Pendant que les relations russo-anglaises menaçaient de provoquer une crise à Londres, elles manifestaient encore une grande tension aux Nations unies, à New-York.

Les puissances occidentales se sont heurtées à l'attitude russe au sujet de Trieste. Le ministre soviétique des Affaires étrangères est resté inébranlable dans sa décision d'apporter quatorze amendements au traité de paix italien qui déterminait le statut de Trieste. Le secrétaire d'Etat américain, M. James Byrnes, a tenté des efforts de conciliation, mais en vain. La Russie persistait à refuser le compromis offert par la France à la conférence de paix.

Le droit de veto

Les grandes puissances ont été d'accord au moins sur une question à la conférence des Nations unies; le maintien du veto. Elles ne se sont pas cependant entendues sur la procédure et les limites qui devraient régir ce privilège des grandes puissances.

La Russie a réclamé le droit absolu de veto, tandis que l'Angleterre et les Etats-Unis ont tenté de le restreindre aux conditions indispensables, au conseil de sécurité.

Les petits Etats continuent leur opposition au veto et chaque fois que cette question se discute on entend des accusations de plus en plus violentes, voire même des menaces. Elles sentent qu'avec ce privilège les grandes puissances peuvent paralyser les efforts des petits pays.

L'Argentine, poursuivant la lutte contre le veto, a donné à entendre que les petites nations pourraient, elles aussi, appliquer une forme de veto en faisant obstruction aux Nations unies, en refusant de nommer des membres au conseil de sécurité et, finalement, en se retirant de l'Organisme des Nations unies.

Molotov a immédiatement répondu à cet avertissement par une menace. Il dit que si les petites nations cherchaient à faire obstruction, il vaudrait aussi bien ne pas poursuivre les délibérations à l'Assemblée générale.

C'est la première fois que l'on parle ainsi ouvertement de mettre fin aux Nations unies.

Cette menace ne se réalisera pas immédiatement, mais elle indique bien l'état d'esprit qui règne actuellement au sein des Nations unies et la fragilité de l'union qui les relie.

Le parti communiste en France

La France est l'une des grandes puissances qui possède le privilège du veto. Elle n'est guère intervenue dans le débat, mais elle constitue en elle-même un point d'interrogation sérieux dans la politique internationale.

Les dernières élections française ont ramené le parti communiste au premier plan de la politique française, tout en diminuant cependant les forces marxistes à cause de la grande défaite des socialistes.

Si les communistes réussissent à dominer le gouvernement français, ils apporteront sans aucun doute un grand appui à la Russie contre les puissances occidentales. Jusqu'à date, la Russie était généralement seule à soutenir le point de vue communiste au conseil des quatre grandes puissances; aux Nations unies, elle pouvait compter sur des pays satellites de l'Europe orientale et des Balkans; avec les communistes au pouvoir en France, elle pourrait compter sur l'appui d'une autre grande puissance. Un tel développement équilibrerait les forces opposées et donnerait plus d'assurance à la Russie dans ses luttes contre les puissances de l'Ouest.

Observatoire

(suite de la page 1)

temple, l'homme est prêtre, et son métier de prêtre est d'y sacrifier, to offert sacrifice. Celui qui a la manie de sa santé, au lieu d'être le prêtre de ce temple, n'en est plus que le bedeau. Ses journées se passent parmi les tuyaux et les réservoirs du combustible ou à polir au dehors les cuivres ou les laitons. Il donne toute son attention aux questions de chauffage, d'éclairage et de propreté. Tout cela est fait dans l'oubli et l'exclusion de ce qui pourrait seul lui donner un sens: la louange de Dieu et le service du prochain.

"Cette sorte de gens ne mettent pas seulement le salut de leur âme en danger; ils sont d'insupportables parasites et deviennent pour leur entourage occasion de péché.

"Pour juger de notre santé nous devons nous demander ceci: Dans quelle mesure mon corps me sert-il dans notre mission de restaurer toutes choses dans le Christ? N'est-il pas vrai que nos corps sont les temples du Saint-Esprit? Il suit alors qu'à notre amour pour l'Esprit-Saint toute sollicitude pour le temple doit être subordonnée et parfois même sacrifiée.

Partout nous rencontrons des corps minés par la maladie, déchirés par la souffrance, et pourtant la sainteté et le zèle qu'ils permettent rendent témoignage de ce que la Vie du Christ coule en eux. A côté d'eux, nous voyons des hommes de mine gaillards manier bâtons et raquettes pour préserver un corps dont la seule contribution à l'oeuvre de Dieu et de la nature aura été le rôle sans honneur de fertilisant pour le sol de leur dernier repos".

* * *

La joie des journalistes

L'intéressante revue de Montréal, **L'Oeil**, montre comment les lecteurs traitent aimablement les journalistes qui essaient de les servir.

"Si un journaliste oublie certains faits, c'est un insolent. S'il représente les choses telles qu'elles sont, le public entre en fureur. S'il dissimule ou adoucit les points un peu trop saillants, c'est un hypocrite. S'il ne fait pas toujours rire ses lecteurs, c'est un idiot. S'il obtient au contraire ce résultat, c'est un esprit léger, un cerceau creu qui n'a aucune stabilité. S'il condamne le mal. . . Oh! c'est un honnête homme. . . mais il manque de discrétion. S'il laisse passer les injures qu'on lui adresse sans y prendre garde, c'est un lâche! S'il se défend, c'est un brave! S'il blâme un homme d'Etat, il le fait par dépit, c'est un esprit de parti, il soutient une "clique". S'il approuve, c'est un ambitieux ou un vendu! S'il se livre aux personnalités, c'est un malotru; s'il les respecte, son journal est vide et insipide!"

Que dire de plus? c'est le métier.

Menace des petits Etats

Lake Success. — L'Argentine a déclaré aux Nations Unies que les petits Etats peuvent exercer, eux aussi, un droit de veto en refusant d'élire les représentants non permanents au Conseil de sécurité; cette attitude empêcherait les Onze d'avoir quorum.

En faveur de l'entente

Canberra. — M. Robert Menzies, ancien premier ministre d'Australie et chef parlementaire de l'opposition, a demandé que l'on s'entende avec la Russie.

Décès de M. l'abbé J.-O.-T. Roque

Dimanche matin, le 17 novembre, est décédé à l'hôpital général d'Edmonton, M. l'abbé Joseph-Olivier-Théodore Roque, ancien curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception, qui exerçait depuis plusieurs années un fructueux ministère à Lewistown, Montana.

Il était né le 20 août 1876 à Granby, P.Q. Après avoir étudié pendant six ans chez les Jésuites à la Mission De Smet et au Gonzaga College de Lewiston, il se rendit à Montréal pour y faire, chez les Sulpiciens du séminaire de philosophie et du grand séminaire, ses études ecclésiastiques. Il ne put cependant y terminer sa théologie, et il vint dans l'Ouest canadien pour refaire sa santé. Il prit de l'enseignement au petit séminaire de Saint-Albert et c'est là qu'en janvier 1904, il reçut les ordres mineurs des mains de Mgr Legal. Ayant pu parfaire ses études, il fut élevé à la prêtrise et, durant quelque temps, il exerça son ministère dans ce qui est aujourd'hui le diocèse d'Edmonton. En 1911, il était nommé curé de la jeune paroisse de l'Immaculée-Conception où il fut remplacé l'année suivante par M. l'abbé Ouellet. Peu de temps après, il retournait dans le Montana où il dépensa ses forces dans le ministère paroissial, auprès des Religieuses et des malades. Depuis deux ou trois ans, sa santé laissant de plus en plus à désirer, il était venu à Edmonton pour y subir des opérations.

Mardi soir, ses restes étaient transportés en l'église Saint-Joachim. Le R. P. Patoine, o.m.i., curé, fit la levée du corps et l'office des Morts fut récité par un groupe de prêtres.

Des Chevaliers de Colomb du Conseil La Vérendrye firent la veillée de prières.

Le service fut chanté mercredi matin, à 10 heures, par M. l'abbé R. Garnier, curé de Lamoureux. M. l'abbé Ketchen et le Père Patoine servaient diacre et sous-diacre. La chorale du collège St-Jean exécuta la messe des Morts. L'absoute fut donnée par Son Exc. Mgr MacDonald, archevêque d'Edmonton.

Après les cérémonies de ce matin, la dépouille fut transportée à Lamoureux et inhumée au cimetière de la paroisse.

CALGARY

Nos malades, cette semaine, sont M. J.-H. Leblanc, qui a subi une opération à l'hôpital Sainte-Croix; M. Jos. Larue, retenu à la maison pour indisposition.

Mme G. Chase est revenue à domicile après une opération subie, il y a quelques semaines, à l'hôpital Ste-Croix.

M. P. Laurendeau qui, la semaine passée, fut transporté d'urgence à l'hôpital Sainte-Croix, est aussi revenu à domicile et semble parfaitement rétabli.

* * *

Après quelques mois passés à la campagne, Mme Louis Weiss est de retour à Calgary et demeure maintenant au Lacombe Home.

* * *

Le Rév. P. Fournier, o.m.i., qui prêcha nos Quarante Heures, prêche maintenant la retraite aux Révérendes Srs de l'hôpital Sainte-Croix.

* * *

C'est dimanche soir prochain que vous êtes tous attendus à la salle de l'école des Saints-Anges où nos acteurs, dont vous déjà eu l'occasion d'apprécier les talents, joueront une pièce en trois actes intitulée: "Le chauffeur". A en juger par l'assistance aux séances données dans le passé, nous sommes convaincus qu'il y aura un bel auditoire. Nous vous conseillons donc de ne pas retarder à acheter vos billets, car plusieurs sont déjà vendus. Cela nous facilitera aussi la tâche de procurer suffisamment de sièges pour tout le monde. De vous revoir tous dimanche prochain à la séance.

L'établissement sur les terres . . .

(suite de la page 1)

qu'une déclaration pontificale, Pie XII disait dans son allocution de la Pentecôte, le 1er juin 1941:

"Aujourd'hui l'idée d'espace vital et la création de tels espaces est au centre des buts sociaux et politiques; mais ne devrait-on pas, avant toute chose, penser à l'espace vital de la famille et libérer celle-ci des liens qui lui imposent des conditions de vie ne lui permettant pas même de concevoir l'idée d'une maison à elle? Notre planète ne manque pas de régions et de locaux propres à la vie, abandonnés au caprice d'une végétation spontanée, alors qu'ils s'adapteraient bien à être cultivés par la main de l'homme, à ses besoins, et aux activités de la civilisation; et plus d'une fois il est inévitable que certaines familles émigrant d'ici ou de là, cherchent ailleurs une nouvelle patrie. Alors, selon l'enseignement de "Rerum novarum", joue le droit de famille à un espace vital."

(Lorsque ces régions, dont parle le Pape, existent dans la patrie elle-même, comme c'est le cas au Canada, il est évident que ces directives s'appliquent d'abord à elles. C'est dans ces régions que doit se faire l'émigration, la colonisation.) Et Pie XII continue:

"Là où il en sera ainsi, l'émigration atteindra son but naturel, comme souvent le confirme l'expérience. Nous voulons dire une distribution meilleure des hommes sur la surface terrestre apte à la colonisation agricole."

Déclaration des évêques

Les évêques de notre province (Québec) sont encore plus explicites. Voici ce qu'ils écrivaient dans leur lettre collective sur la restauration sociale: "Le nombre croît, d'une façon alarmante, de ceux que la terre rejette, faute de pouvoir les nourrir, et qui restent oisifs, désemparés, sans avenir, exposés à tous les maux. Quelle force représente cette jeunesse si nous savons la faire travailler, lui permettre de se marier, de s'installer sur une terre neuve, de fonder des paroisses nouvelles, d'augmenter notre capital humain! Mais aussi combien serions-nous coupables, si, par imprévoyance ou lâcheté, nous laissions ces jeunes se gâter l'âme et le corps dans la fainéantise et le vice. L'épiscopat de cette province a toujours favorisé une colonisation intensive, il a prêché la conquête des terres nouvelles et n'a rien épargné pour y jours favorisé une colonisation intensive entraîner notre population. Les hommes d'aujourd'hui cependant n'ont pas la même vigueur que ceux d'autrefois, ils ont été élevés dans d'autres conditions, ils supportent moins bien les mêmes difficultés. Les autorités publiques se doivent de leur frayer la voie vers ces vastes territoires que nous a donnés la Providence, d'aplanir les obstacles qui les arrêtent, de rendre en un mot leur établissement moins ardu, plus humain. Une famille catholique et canadienne-française installée aujourd'hui sur une bonne terre, c'est toute une paroisse, ce sont deux cents familles qui vivront pour l'Eglise et le pays dans cent ans."

Plus récemment, l'évêque de Saint-Hyacinthe, S. E. Mgr Arthur Douville, consacrait à la colonisation toute une lettre que d'autres membres de l'épiscopat ont reproduite, en la faisant leur. Le distingué prélat établit que la colonisation est, 1) un droit offert à tous; 2) un devoir qui s'impose; 3) une vocation providentielle. Et il conclut: "La colonisation que nous prêchons, et qui n'est autre chose que l'occupation et la mise en valeur de nos terres neuves, apparaît aux gens de bons sens et de bien comme le but le plus noble à proposer à vos ambitions chrétiennes et à votre idéal patriotique; et c'est aussi le plus sûr moyen d'accéder à l'indépendance économique que vous rêvez avec tant de raison, et que nous encourageons de tout l'élan de notre âme. D'ailleurs, ce n'est pas vous qui voudriez confondre une entreprise de colonisation chrétienne avec un simple mouvement de retour à la terre ou d'expansion agricole; vous y verrez, avant tout, un essai de conquête pour le Christ de toutes les terres neuves de notre cher pays."

Ainsi ont pensé tous nos vrais patriotes, tous ceux qui ont véritablement aimé leur pays et dont l'intelligence était assez vive pour savoir distinguer entre les divers facteurs de notre survivance ceux qui devaient occuper le premier rang: Mgr Bourget, le grand Mercier, le curé Labelle, pour ne nommer que quelques morts.

Cette thèse de la colonisation est si solide, si évidente que personne n'ose s'y opposer directement. Ainsi durant les périodes électorales, les chefs des divers partis multiplient leurs déclarations en sa faveur. Et ceux qui l'emportent se hâtent presque toujours, une fois installés aux postes de commande, d'annoncer, pour racheter leurs promesses, un programme d'envergure et de faire voter un budget approprié. Malheureusement trop souvent on en reste là. N'est-ce pas la triste histoire des gouvernements variés qui se sont succédé à la tête de notre province dans le dernier demi-siècle?

Mais si les politiciens sont tenaces dans leur inertie, il faut leur prouver que que les Canadiens français, qui croient en la mission de leur peuple, sont encore plus tenaces dans leurs revendications. Ce jeu dangereux a assez duré. Les temps difficiles que nous traversons ne nous permettent pas de le continuer. Quelques années encore de cette torpeur et il sera trop tard pour enrayer le mal, pour sauver notre jeunesse, pour assurer notre survivance et poursuivre notre dessein apostolique.

C'est pourquoi une action énergique s'impose plus que jamais. Il faut d'abord agir sur l'opinion pour qu'elle agisse à son tour sur les gouvernants. L'Aide à la Colonisation a été ondée dans ce but. Et ce congrès qu'elle a organisé ne poursuit pas d'autre fin.

Etablir une base solide sur laquelle nous pourrons nous appuyer pour étudier la situation, rechercher les remèdes et préparer une campagne intense qui éclairera les aveugles et réveillera les endormis: telle est la raison d'être de ce bref exposé de principes.

Les accords conclus entre la province de la Saskatchewan et le fédéral

En vertu du nouvel accord fiscal entre la Saskatchewan et le gouvernement du Dominion, cette province abandonne pour une période de cinq ans ses droits sur l'impôt sur le revenu, les taxes sur les corporations et les successions pour recevoir un subside de $15.00 par personne annuellement.

Les termes de l'entente seront les mêmes pour le Manitoba, a déclaré M. Fines, secrétaire trésorier. L'entente sera soumise à la Législature de la Saskatchewan qui se réunira à la fin de janvier et elle entrera en vigueur le premier avril prochain, date où prendront fin les ententes du temps de guerre conclues en 1942.

M. Fines a dit qu'il n'y aurait pas de session spéciale de la Législature provinciale pour étudier l'entente.

Le subside minimum à la Saskatchewan, basé sur la population de 1041, s'élèvera à $13,439,000 avec des augmentations proportionnées à la production nationale, a dit M. Fines.

L'hon. J.-L. Ilsley, ministre des Finances, a annoncé qu'un accord avait été conclu avec la Saskatchewan à l'égard des bons du trésor que cette province doit au Dominion. Des discussions préliminaires ont également été entamées avec le Manitoba à l'égard de sa dette en bons du trésor, mais le temps a manqué pour terminer ces négociations avant le retour du premier ministre Garson à Winnipeg.

"L'accord avec la Saskatchewan", a dit M. Ilsley, porte sur environ $80 millions de bons du trésor remis par la province au Dominion à la suite de prêts consentis par le Dominion pour secours et autres fins après 1930. Il comprend tous les bons du trésor de ce genre, sauf ceux relatifs aux emprunts de 1938 pour les graines de semence qui ont été remboursés l'an dernier.

"Sans tenir compte de l'intérêt dû sur les prêts de secours, et dont le montant sera d'ailleurs amorti, ces bons du trésor, qui représentent la part de la province en secours directs et agricoles, se chiffrent à $61,301,227.44. La moitié de ce montant sera annulée et le reste sera payé en versements annuels égaux pendant les trente années prochaines sans intérêt.

"Outre ces bons relatifs aux secours, la province doit d'autres bons du trésor représentant des prêts pour immobilisations et besoins ordinaires du gouvernement se chiffrant à $13,414,440.93. Il faut retrancher de cela le montant, avec intérêt, octroyé par la Commission Royale d'enquête sur les ressources naturelles de la Saskatchewan en 1935, et la Saskatchewan renonce à revendiquer davantage à l'égard de ses ressources naturelles. Cela laisse environ $5,420,000 de bons du trésor qui resteront en cours et continueront à porter intérêt. Ce montant sera remboursé en versements annuels égaux pendant les trente années prochaines à 2 5/8 p. 100 d'intérêt, ce qui est environ le taux que le Dominion paie sur ses emprunts de pareille durée.

"Quand cet accord aura été approuvé par le parlement et qu'effet lui aura été donné, la dette de $80 millions de la Saskatchewan au Dominion, mentionnée ci-dessus, sera réduite à environ $36 millions et le remboursement de cette somme réparti sur trente ans."

On formera un autre gouvernement

Paris. — Le gouvernement de coalition du premier ministre Georges Bidault a décidé de démissionner lorsque l'Assemblée Nationale siégera le 26 novembre.

La démission projeté est le résultat des élections de dimanche dernir et elle sera le premier pas vers la formation d'un nouveau gouvernement. On sait que les Républicains populaires, les communistes et les socialistes composent le gouvernement actuel. Dans le gouvernement provisoire, les communistes sont devenus le parti le plus puissant de la France, déclassant ainsi le Mouvement Républicain Populaire de Bidault. Cependant, les pertes sensibles des socialistes ont affaibli le bloc communiste-socialiste à l'Assemblée Nationale. Les deux partis de gauche, en effet, ne peuvent contrôler que 46 pour cent des votes à l'Assemblée.

M. Bidault remplit aussi les fonctions de ministre des Affaires étrangères dans le cabinet actuel.

Vie Française

(Revue mensuelle)

Sommaire du numéro de novembre

"Pour un Drapeau", par le Directeur, page 65. "Problème d'Education, par Mgr Marie-Antoine Roy, o.f.m., page 68. "La Renaissance acadienne", par Antoine Bernard, c.s.v., page 77. "Nous parlons mal", par Rodolphe Laplante, page 95. "Le Livre du Mois", par Maurice Lebel, page 100. "La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec", par Alphonse Desilets, page 105. "Français d'Amérique", l'Observateur, page 110. "Les Sociétés franco-américaines", par R.-M. Marie-Carmel, s.m., page 114. "Horizons patriotiques", Le Veilleur, page 123.

Nos collaborateurs de ce mois

S. E. Mgr Marie-Antoine Roy, évêque d'Edmunston au Nouveau-Brunswick, est bien connu comme sociologue, prédicateur et auteur de nombreux traités de spiritualité.

M. Rodolphe Laplante est le président de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada.

Outre son titre de président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, M. Alphonse Desilets possède à son crédit plusieurs oeuvres littéraires.

La R.M. Marie-Carmel, docteur ès lettres de l'Université Laval, est titulaire d'une chaire de français dans une importante Institution franco-américaine.

"Vie française" est publiée par le Comité de la Survivance française. Le prix est de $1.50 par année. Adresse: Comité de la Survivance française, Université Laval, Québec, P.Q.

Cardinal décédé

Rome. — Son Eminence le cardinal Caccia Dominioni, âgé de 69 ans, est décédé à la suite d'une crise cardiaque. Sa mort crée la sixième vacance cette année au Collège des cardinaux de l'Eglise catholique romaine. Le Collège des cardinaux ne compte maintenant que 64 membres.

Le rapatriement terminé à Noël

Ottawa. — Il y a presque un an, c'est-à-dire à la fin de septembre 1945, plus de 171,000 militaires, hommes et femmes, se trouvaient encore outre-mer. En date du 2 novembre, il ne reste plus que 2,812 de nos militaires à être rapatriés. Selon des sources officielles du quartier général de l'Armée, tous ces militaires canadiens seront rentrés au pays pour la Noël.